

CONVENTION COLLECTIVE NATIONALE DES  
TRANSPORTS ROUTIERS ET ACTIVITÉS  
AUXILIAIRES DU TRANSPORT DU 21 DÉCEMBRE  
1950

IDCC 16

Brochure 3085

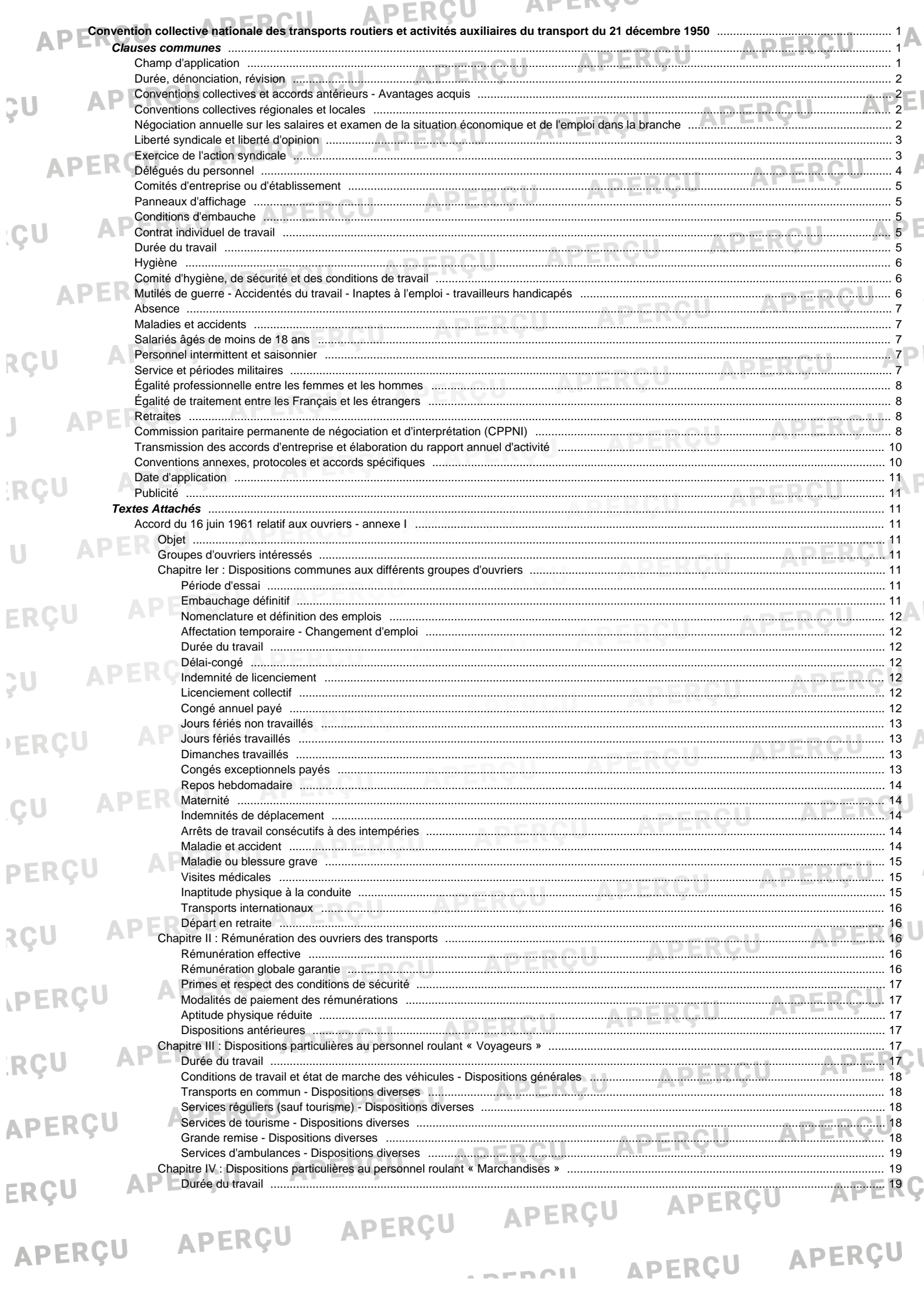
TEXTE INTÉGRAL

15/06/2024









Convention collective nationale des transports routiers et activités auxiliaires du transport du 21 décembre 1950 ..... 1

**Clauses communes** ..... 1

Champ d'application ..... 1  
Durée, dénonciation, révision ..... 2  
Conventions collectives et accords antérieurs - Avantages acquis ..... 2  
Conventions collectives régionales et locales ..... 2  
Négociation annuelle sur les salaires et examen de la situation économique et de l'emploi dans la branche ..... 2  
Liberté syndicale et liberté d'opinion ..... 3  
Exercice de l'action syndicale ..... 3  
Délégués du personnel ..... 4  
Comités d'entreprise ou d'établissement ..... 5  
Panneaux d'affichage ..... 5  
Conditions d'embauche ..... 5  
Contrat individuel de travail ..... 5  
Durée du travail ..... 5  
Hygiène ..... 6  
Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail ..... 6  
Mutilés de guerre - Accidentés du travail - Inaptes à l'emploi - travailleurs handicapés ..... 6  
Absence ..... 7  
Maladies et accidents ..... 7  
Salariés âgés de moins de 18 ans ..... 7  
Personnel intermittent et saisonnier ..... 7  
Service et périodes militaires ..... 7  
Égalité professionnelle entre les femmes et les hommes ..... 8  
Égalité de traitement entre les Français et les étrangers ..... 8  
Retraites ..... 8  
Commission paritaire permanente de négociation et d'interprétation (CPPNI) ..... 8  
Transmission des accords d'entreprise et élaboration du rapport annuel d'activité ..... 10  
Conventions annexes, protocoles et accords spécifiques ..... 10  
Date d'application ..... 11  
Publicité ..... 11

**Textes Attachés** ..... 11

Accord du 16 juin 1961 relatif aux ouvriers - annexe I ..... 11  
Objet ..... 11  
Groupes d'ouvriers intéressés ..... 11  
Chapitre Ier : Dispositions communes aux différents groupes d'ouvriers ..... 11  
Période d'essai ..... 11  
Embauchage définitif ..... 11  
Nomenclature et définition des emplois ..... 12  
Affectation temporaire - Changement d'emploi ..... 12  
Durée du travail ..... 12  
Délai-congé ..... 12  
Indemnité de licenciement ..... 12  
Licenciement collectif ..... 12  
Congé annuel payé ..... 12  
Jours fériés non travaillés ..... 13  
Jours fériés travaillés ..... 13  
Dimanches travaillés ..... 13  
Congés exceptionnels payés ..... 13  
Repos hebdomadaire ..... 14  
Maternité ..... 14  
Indemnités de déplacement ..... 14  
Arrêts de travail consécutifs à des intempéries ..... 14  
Maladie et accident ..... 14  
Maladie ou blessure grave ..... 15  
Visites médicales ..... 15  
Inaptitude physique à la conduite ..... 15  
Transports internationaux ..... 16  
Départ en retraite ..... 16  
Chapitre II : Rémunération des ouvriers des transports ..... 16  
Rémunération effective ..... 16  
Rémunération globale garantie ..... 16  
Primes et respect des conditions de sécurité ..... 17  
Modalités de paiement des rémunérations ..... 17  
Aptitude physique réduite ..... 17  
Dispositions antérieures ..... 17  
Chapitre III : Dispositions particulières au personnel roulant « Voyageurs » ..... 17  
Durée du travail ..... 17  
Conditions de travail et état de marche des véhicules - Dispositions générales ..... 18  
Transports en commun - Dispositions diverses ..... 18  
Services réguliers (sauf tourisme) - Dispositions diverses ..... 18  
Services de tourisme - Dispositions diverses ..... 18  
Grande remise - Dispositions diverses ..... 18  
Services d'ambulances - Dispositions diverses ..... 19  
Chapitre IV : Dispositions particulières au personnel roulant « Marchandises » ..... 19  
Durée du travail ..... 19



Changement de véhicule	20
Services grands-routiers - Dispositions diverses	20
Personnels coursier - Dispositions diverses	20
Conditions de travail et état de marche des véhicules - Dispositions générales	21
Chapitre V : Dispositions particulières au personnel de déménagement	22
Chapitre VI : Dispositions particulières au personnel de manutention et aux ouvriers divers	22
Conditions de travail - Dispositions générales	22
Chapitre VII : Dispositions particulières aux ouvriers d'entretien et de réparation	22
Classification	22
Chapitre VIII : Dispositions finales	22
Date d'application	22
Dénonciation - Révision	22
Publicité	22
Accord du 16 juin 1961 relatif aux ouvriers ; nomenclature et définition des emplois - annexe I	22
Personnel roulant « Marchandises »	23
Personnel de manutention et ouvriers divers	25
Personnel d'entretien et réparation du matériel automobile	25
Personnel roulant « Voyageurs »	27
Protocole du 30 avril 1974 relatif aux ouvriers frais de déplacement (annexe I)	28
Objet	28
Définitions	28
Section I : Transports routiers de marchandises et activités auxiliaires du transport	28
Cas général des déplacements comportant un ou plusieurs repas hors du lieu de travail	28
Cas particulier des déplacements dans la zone de camionnage autour de Paris	29
Prise de service matinal	29
Grands déplacements	29
Repas sur le lieu de travail	29
Section II : Transports routiers de voyageurs	29
A. - Déplacement comportant normalement un seul repas hors du lieu de travail	29
B. - Déplacement comportant normalement deux repas hors du lieu de travail	29
C. - Déplacement comportant au moins une nuit passée hors du domicile	29
Cas particulier des conducteurs grand tourisme.	29
Section III : Dispositions communes	29
Cas particulier des services de nuit	29
Déplacement à l'étranger	29
Logement ou nourriture assurés par l'entreprise	29
Avances sur frais	30
Utilisation des voies à péage	30
Section IV : Révision du taux des indemnités	30
Procédure de révision (1)	30
Section V : Application du protocole	30
Date d'application	30
Publicité	30
Accord du 30 avril 1974 relatif aux ouvriers ; frais de déplacement ; taux des indemnités forfaitaires - annexe I	30
FRAIS DE DEPLACEMENT DES OUVRIERS	30
Taux des indemnités du protocole relatif aux frais de déplacement des ouvriers (chiffres en vigueur à compter du 1er juillet 1995)	30
Accord du 27 février 1951 relatif aux employés Annexe II	30
Objet	30
Nomenclature et définition des emplois	31
Salaires minimaux professionnels	31
Indemnités complémentaires	31
Employés présentant une aptitude physique réduite	31
Arrêtés de salaires	31
Salaires minimaux interprofessionnels de croissance	31
Durée du travail	31
Période d'essai	31
Remplacement - Changement d'emploi	31
Délai-congé	32
Indemnité de congédiement	32
Licenciement collectif	32
Congé annuel payé	32
Congés exceptionnels payés	32
Maladie et accident	32
Départ en retraite	33
Maternité	33
Emploi d'engins motorisés à deux roues	34
Formation professionnelle	34
Dénonciation. Révision	34
Date d'application	34
Publicité	34
Accord du 27 février 1951 relatif aux employés ; nomenclature et définition des emplois Annexe II	34
Groupe 1	34
Groupe 2	34
Groupe 3	34
Groupe 4	35
Groupe 5	35

Groupe 6	36
Groupe 7	36
Groupe 8	37
Groupe 9	37
Accord du 30 mars 1951 relatif aux techniciens et agents de maîtrise Annexe III	37
Objet	38
Nomenclature et définition des emplois	38
Classement du personnel	38
Salaires minimaux professionnels garantis	38
Indemnités complémentaires	38
Salaires effectifs	39
Aptitude physique réduite	39
Arrêtés de salaires	39
Durée du travail	39
Période d'essai	39
Embauchage définitif	39
Remplacement temporaire	39
Changement d'emploi	40
Changement d'établissement	40
Frais de déplacements	40
Délai-congé	40
Indemnité de congédiement	40
Licenciement collectif	40
Congés annuels payés	41
Congés exceptionnels payés	41
Maladie et accident	41
Départ en retraite	42
Maternité	42
Emploi d'engins motorisés à deux roues	43
Formation professionnelle	43
Dénonciation, révision	43
Date d'application	43
Publicité	43
Accord du 30 mars 1951 relatif aux techniciens et agents de maîtrise ; nomenclature et définition des emplois - annexe III	43
Groupe 1	43
Groupe 2	43
Groupe 3	44
Groupe 4	44
Groupe 5	45
Haute maîtrise : Groupe 6	45
Haute maîtrise : Groupe 7	46
Haute maîtrise : Groupe 8	46
Accord du 30 octobre 1951 relatif aux ingénieurs et cadres - Annexe IV	46
Objet	47
Définition générale des ingénieurs et cadres	47
Nomenclature et définition des emplois	47
Classement des ingénieurs et cadres	47
Rémunérations minimales professionnelles garanties	47
Rémunérations effectives	48
Dispositions antérieures	48
Durée du travail	48
Période d'essai	48
Embauchage définitif	49
Remplacement temporaire	49
Promotion	49
Déclassement	49
Changement d'établissement	49
Frais de déplacement	49
Résiliation du contrat de travail	49
Licenciement collectif	50
Indemnité de congédiement	50
Départ en retraite	50
Retraite et prévoyance	50
Congés annuels payés	51
Congés exceptionnels payés	51
Maladie et accident	51
Maternité	52
Formation professionnelle	52
Dénonciation - Révision	52
Date d'application	52
Publicité	52
Accord du 30 octobre 1951 relatif aux ingénieurs et cadres ; nomenclature des groupes - annexe IV	52
Groupe 1 : Définitions d'emplois types	52
Groupe 2 : Définitions d'emplois types	52
Groupe 3 : Définitions d'emplois types	53
Groupe 4 : Définitions d'emplois types	53



Groupe 5 : Définitions d'emplois types.....	53
Groupe 6 : Définition générale.....	53
Groupe 7 : Cadres supérieurs .....	53
- Définition générale .....	53
Accord du 5 mars 1958 relatif aux régimes complémentaires de retraite et de prévoyance. Annexe V .....	53
Titre Ier : extension du champ d'application du régime complémentaire de retraites institué par le décret n° 54-953 du 14 septembre 1954, modifié par le décret n° 54-1061 du 30 octobre 1954 .....	54
Titre II : régime de retraite complémentaire dans les entreprises dont le personnel n'est pas affilié à la Carcept .....	55
Titre III : dispositions diverses .....	55
Accord du 24 mars 1982 relatif à la participation des salariés aux fruits de l'expansion - annexe VI .....	55
Annexe VII - Formation professionnelle tout au long de la vie, professionnalisation, sécurisation des parcours professionnels et emploi (Accord du 12 avril 2017) .....	58
Préambule .....	58
Chapitre liminaire Champ d'application .....	58
Titre Ier Gouvernance .....	59
Titre II Favoriser l'accès à l'emploi, l'évolution professionnelle et le maintien dans l'emploi par le développement des compétences et des qualifications des salariés .....	61
Chapitre Ier Dispositifs de formation .....	61
Chapitre II Compte personnel de formation (CPF) .....	66
Chapitre III Accès à l'information et à l'orientation .....	67
Titre III Financement de la formation professionnelle .....	68
Titre IV Dispositions diverses .....	69
Annexes .....	70
Accord du 25 février 1983 relatif à la mise en place de l'association Fongecif transports .....	72
Accord du 15 juin 1992 relatif au contrat de travail intermittent des conducteurs scolaires .....	73
Champ d'application .....	73
Contrat de travail .....	73
Qualification .....	73
Durée du travail .....	73
Horaire de travail .....	74
Modifications aux horaires de travail .....	74
Exercice d'une activité à temps complet .....	74
Exercice d'une activité hors période d'activité scolaire .....	74
Rémunération .....	74
Ancienneté .....	74
Jours fériés .....	74
Congés annuels payés .....	74
Congés pour événements familiaux .....	74
Complément de salaire en cas de maladie et accident .....	74
Période d'essai .....	74
Délai-congé .....	74
Exercice d'un mandat syndical ou de représentation du personnel .....	75
Formation professionnelle .....	75
Dispositions diverses .....	75
Révision et dénonciation .....	75
Abrogation des dispositions antérieures .....	75
Date d'application .....	75
Publicité .....	75
Déclaration commune des parties signataires annexée au protocole d'accord relatif au contrat de travail intermittent des conducteurs scolaires du 15 juin 1992 .....	75
Déclaration commune des parties signataires annexée au protocole d'accord relatif au contrat de travail intermittent des conducteurs scolaires .....	75
Accord du 23 juillet 1992 portant mise en oeuvre du plan social dans les entreprises titulaires d'un agrément en douane .....	76
PRÉAMBULE .....	76
Champ d'application .....	76
Bénéficiaires .....	76
Durée du plan social .....	76
Information sur le plan social .....	76
Procédure de licenciement .....	76
Allocation spéciale du Fonds national de l'emploi .....	77
Congé de conversion .....	77
Allocation temporaire dégressive .....	77
Aide à la mobilité géographique .....	77
Cellules de reclassement interentreprise ou d'entreprise .....	78
Indemnité complémentaire spécifique de licenciement .....	78
Salariés de plus de cinquante ans .....	78
Durée du travail .....	78
Mise en oeuvre du plan social .....	78
Suivi du plan social .....	78
Durée et mise en oeuvre de l'accord .....	78
Dénonciation .....	78
Dépôt et publicité .....	78
Accord du 13 novembre 1992 portant diverses mesures sociales d'accompagnement des dispositions relatives au permis à points .....	79
Reconstitution partielle des points .....	79
Conséquences de la suspension ou de l'invalidation du permis de conduire sur le contrat de travail .....	79
Fonds spécial professionnel ' permis sécurité ' .....	79



Dispositions diverses .....	80
Application .....	80
Publicité et dépôt .....	80
Accord du 22 février 1993 relatif à la participation au financement de la formation professionnelle continue des entreprises de moins de dix salariés .....	80
Champ d'application .....	80
Désignation des organismes collecteurs .....	80
Gestion des fonds .....	80
Missions des instances paritaires .....	80
Dispositions diverses .....	81
Annexe .....	81
Champ d'application .....	81
Accord du 23 novembre 1994 relatif au temps de service, aux repos récupérateurs et la rémunération des personnels de conduite marchandise « grands routiers » ou « longue distance » .....	81
Préambule .....	81
Titre Ier Préambule .....	81
Clauses de sauvegarde .....	81
Titre II Champ d'application .....	82
Personnels visés par l'accord .....	82
Titre III Temps de service .....	82
Définition .....	82
Décompte des temps de service .....	82
Titre IV Rémunération des temps de service .....	82
Rémunération effective .....	82
Heures supplémentaires .....	82
Rémunération mensuelle professionnelle garantie .....	82
Comparaison de la rémunération effective et de la rémunération mensuelle professionnelle garantie .....	83
Dispositions générales .....	83
Titre V Repos récupérateurs .....	83
Principes d'attribution .....	83
Calendrier d'attribution .....	83
Titre VI Bulletin de paie .....	83
Présentation et utilisation .....	83
Titre VII Réduction des temps de service .....	83
Calendrier .....	83
Titre VIII Dispositions diverses .....	84
Commission nationale de suivi de l'accord .....	84
Personnels de conduite courte distance .....	84
Personnels de conduite du déménagement .....	84
Actualisation des barèmes de la rémunération mensuelle professionnelle garantie .....	84
Entrée en application .....	84
Publicité .....	84
*Rémunérations des personnels au 1er octobre 1995, 1er janvier 1997, et 1er janvier 1998* .....	84
Procès-verbal du 23 novembre 1994 relatif au personnel « Grands routiers » ou « Longue distance » .....	84
Procès-verbal sur le temps de service, les repos récupérateurs et la rémunération des personnels de conduite marchandise « Grands routiers » ou « Longue distance » .....	84
Avenant n° 1 du 28 décembre 1994 relatif à OPCA transports .....	85
Constitution de sections professionnelles paritaires techniques .....	85
Missions .....	86
Conseils des sections professionnelles paritaires techniques .....	86
Participation aux réunions .....	86
Emploi des contributions des entreprises .....	86
Entrée en application .....	86
Publicité et dépôt .....	86
Accord du 20 janvier 1995 relatif à la formation obligatoire des conducteurs routiers 'Marchandises' .....	86
Préambule .....	87
Titre Ier : Formation initiale minimale obligatoire des conducteurs routiers .....	87
Principe .....	87
Personnels concernés .....	87
Durée et contenu de la formation initiale minimale obligatoire .....	87
Réalisation de la formation initiale obligatoire .....	88
Déroutement de la formation pendant la période d'essai .....	88
Financement des frais de la formation initiale minimale obligatoire .....	88
Bilan de l'application du dispositif .....	88
Extension de l'obligation de formation initiale .....	88
Titre II : Formation continue obligatoire de sécurité des conducteurs routiers .....	88
Principe .....	88
Personnels prioritaires .....	88
Durée minimale .....	88
Réalisation de la formation continue obligatoire de sécurité .....	88
Financement des frais de la formation continue obligatoire de sécurité .....	89
Bilan de l'application du dispositif .....	89
Titre III : Dispositions diverses .....	89
Attestations de formations initiale et continue .....	89
Calendriers d'application .....	89
Entrée en vigueur .....	89



Publicité .....	89
Procès-verbal de la réunion de signature du 20 janvier 1995 .....	89
Avenant n° 1 du 6 juillet 1995 relatif aux conditions spécifiques d'application de l'accord du 23 novembre 1994 sur le temps de service, les repos récupérateurs et la rémunération des personnels de conduite « grands routiers » ou « longue distance » .....	90
Dispositions particulières .....	90
Accord du 1er février 1996 relatif à la Retraite -Prévoyance .....	91
Dispositions générales .....	91
Entreprises adhérentes à la Carcept .....	91
Entreprises non adhérentes à la Carcept .....	91
Salaire mensuel brut moyen de référence .....	91
Indemnité de cessation d'activité .....	91
Durée d'application .....	91
Protocole d'accord du 29 novembre 1996 relatif au congé de fin d'activité des conducteurs routiers de marchandises .....	92
Protocole d'accord du 29 novembre 1996 relatif au droit syndical .....	92
Protocole d'accord du 29 novembre 1996 relatif à l'interdiction de circulation des véhicules poids lourds le dimanche .....	92
Protocole de fin de conflit du 9 décembre 1996. (Conflit du 18 au 30 novembre 1996). Protocole de fin de conflit du 9 décembre 1996 .....	92
Déclaration du 23 décembre 1996 (activités de transport de fond et valeurs) .....	93
Avenant d'application du 4 février 1997 relatif au développement de l'emploi en contrepartie de la cessation d'activité des salariés âgés dans les entreprises de transport routier de marchandises et de voyageurs .....	93
Disposition générale. ....	94
Nouveaux bénéficiaires. ....	94
Durée d'application. ....	94
Entrée en application. ....	94
Publicité et dépôt. ....	94
Accord du 28 mars 1997 relatif au congé de fin d'activité à partir de 55 ans .....	94
Préambule .....	94
Personnels concernés .....	94
Mise en oeuvre du CFA .....	95
Rupture du contrat de travail .....	95
Statut du bénéficiaire du CFA .....	95
Financement du régime .....	96
Contrepartie d'embauche .....	96
Fonds national de gestion paritaire du congé de fin d'activité .....	96
Bilan de l'application de l'accord .....	96
Entrée en application et durée de l'accord .....	97
Publicité et extension .....	97
Accord du 11 avril 1997 relatif à la création du Fonds national de gestion paritaire du congé de fin d'activité .....	97
Création et dénomination .....	97
Objet et missions .....	97
Conseil d'administration .....	97
Commission technique paritaire .....	98
Commission sociale paritaire .....	98
Statut et règlement intérieur .....	98
Entrée en application et durée .....	98
Publicité et extension .....	98
Accord du 3 juin 1997 relatif aux conditions spécifiques d'emploi des entreprises de transport de déménagement .....	98
Préambule .....	98
Conditions de travail .....	98
Déménagement de particuliers .....	98
Déménagement d'entreprises .....	99
Déménagement international .....	99
Conduite des véhicules .....	99
Rémunération du personnel roulant .....	99
Contrat de travail à durée déterminée .....	99
Congé annuel payé .....	99
Formation professionnelle .....	99
Port de charges .....	99
Emploi des jeunes .....	99
Lutte contre le travail illégal et/ou dissimulé .....	99
Application des dispositions conventionnelles générales .....	99
Entrée en application et dispositions diverses .....	99
Publicité et dépôt .....	99
Accord du 23 juin 1997 relatif au congé de fin d'activité des conducteurs routiers de transport de marchandises et de transport de déménagement, à partir de 55 ans, dans les entreprises exerçant des activités de transport de fonds et valeurs .....	100
Disposition générale .....	100
Entrée en application de l'accord .....	100
Publicité et extension .....	100
Protocole d'accord du 7 novembre 1997 relatif aux rémunérations minimales conventionnelles 1997 et à l'ouverture de négociations visant à la révision programmée des dispositions de la convention collective .....	100
Rémunérations minimales conventionnelles 1997 .....	101
Révision programmée des dispositions de la convention collective .....	101
Conditions de déroulement des négociations .....	103
Rapports et bilans d'étape .....	103
Entrée en application .....	103
Dépôt et publicité .....	103
Protocole de fin de conflit du 8 novembre 1997 .....	103

Accord du 2 avril 1998 relatif au congé de fin d'activité des conducteurs des entreprises de transport interurbain de voyageurs	103
Principes généraux	103
Personnels concernés	104
Cas particulier des conducteurs victimes d'un accident du travail	104
Allocation de CFA-Voyageurs	104
Cas particuliers	104
Nature et modalités du départ de l'entreprise	104
Initiative et nature de la rupture	104
Date de départ effectif de l'entreprise	104
Indemnité de cessation d'activité	104
Financement du régime	105
Cotisation de la profession	105
Subvention versée par l'Etat	105
Equilibre financier du régime	105
Contreparties en matière d'emploi	105
Principes	105
Cas de la rupture du contrat de travail du nouvel embauché	105
Bilan des départs en CFA-Voyageurs	105
Cas de non-respect de l'obligation d'embauche	105
Cas particuliers	105
Statut du bénéficiaire du CFA-Voyageurs au regard de l'emploi	105
Mesures de renforcement de la lutte contre le travail illégal et/ou dissimulé	106
Mesures concernant les entreprises	106
Mesures concernant les bénéficiaires	106
Carrières mixtes (voyageurs et marchandises)	106
Gestion du CFA-Voyageurs	106
Bilans	106
Bilan de suivi statistique de l'accord	106
Bilan prévisionnel	106
Entrée en application et durée de l'accord	106
Publicité et extension	107
Accord du 29 mai 1998 relatif à la création d'une association nationale de gestion paritaire du CFA voyageurs (AGECFA)	107
Création et dénomination	107
Objet et missions	107
Conseil d'administration	107
Commission technique paritaire	107
Commission sociale paritaire	107
Statut et règlement intérieur	108
Entrée en application et durée	108
Publicité et extension	108
Accord national professionnel du 12 novembre 1998 relatif à la garantie minimale de rémunération de l'amplitude mensuelle des personnels roulants 'grands routiers ou longue distance'	108
Préambule	108
Personnels concernés	108
Définition de l'amplitude	108
Garantie minimale de rémunération de l'amplitude mensuelle	108
Modalités de décompte des temps de service et de l'amplitude	108
Mentions sur le bulletin de paie	108
Ouverture de négociations sur la définition des notions de temps de repos et de temps d'autres travaux	108
Entrée en application	109
Publicité et dépôt	109
Procès-verbal de la réunion de signature du 12 novembre 1998	109
Accord du 23 décembre 1998 relatif au travail à temps partiel des personnels roulants des entreprises exerçant des activités de transport interurbain de voyageurs	109
Article	109
Préambule	109
Personnels concernés	109
Dispositions générales - Rappel	109
Organisation du travail	110
Durée maximale de travail des personnels roulants sous contrat de travail à temps partiel	110
Contrôle de la durée du travail	110
Création d'un observatoire du travail à temps partiel	110
Bilan annuel de travail à temps partiel dans les entreprises	110
Ouverture d'une négociation sur la réduction et l'aménagement du temps de travail	110
Mesure exceptionnelle au 1er janvier 1999	110
Date d'application	110
Publicité et extension	110
Accord du 11 janvier 1999 relatif aux heures de délégation accordées aux représentants du personnel ou syndicaux siégeant au comité paritaire régional des transports routiers de voyageurs	110
Accord-cadre du 7 décembre 1999 relatif à la formation obligatoire des conducteurs des entreprises exerçant des activités de transport interurbain de voyageurs	110
Titre Ier : Formation initiale minimale obligatoire des conducteurs routiers de voyageurs	111
Personnels concernés	111
Durée et contenu de la formation initiale minimale obligatoire	111
Réalisation de la formation initiale minimale obligatoire	112
Déroulement de la formation pendant la période d'essai	112



Financement des frais de la formation initiale minimale obligatoire .....	112
Bilan de l'application du dispositif .....	112
Titre II : Formation continue obligatoire de sécurité des conducteurs routiers de voyageurs .....	112
Principe .....	112
Personnels prioritaires .....	112
Durée minimale et contenu de la formation continue obligatoire de sécurité .....	112
Réalisation de la formation continue obligatoire de sécurité .....	112
Financement des frais de la formation continue obligatoire de sécurité .....	113
Bilan de l'application du dispositif .....	113
Titre III : Dispositions diverses .....	113
Attestations de formations initiale et continue .....	113
Entrée en vigueur et calendriers d'application .....	113
Publicité .....	113
Calendriers de mise en oeuvre des formations obligatoires des conducteurs interurbains de voyageurs .....	114
Formation initiale minimale obligatoire .....	114
Accord-cadre relatif à la formation obligatoire des conducteurs routiers ' voyageurs ' Procès-verbal de la réunion de signature du 7 décembre 1999 .....	114
Avenant n° 1 du 3 mars 2000 à l'accord du 23 décembre 1998 relatif au travail à temps partiel des personnels roulants des entreprises exerçant des activités de transport interurbain de voyageurs .....	115
Mesure exceptionnelle au 1er janvier 2000 .....	115
Reprise des dispositions antérieures .....	115
Application de l'accord .....	115
Accord-cadre du 4 mai 2000 relatif à l'aménagement et à la réduction du temps de travail des personnels des entreprises de transport sanitaire .....	115
Préambule .....	115
Titre Ier : Champ d'application .....	116
Personnels concernés .....	116
Titre II : Durée du travail .....	116
Aménagement, réduction du temps de travail .....	116
Modalités de contrôle et de suivi .....	118
TITRE III : Mesures d'accompagnement .....	118
Contingent d'heures supplémentaires .....	118
TITRE IV : Rémunérations .....	119
Définitions .....	119
Salaire mensuel professionnel garanti - SMPG .....	119
Classification et nomenclature des emplois et des tâches .....	120
TITRE V : Dispositions diverses .....	120
Conditions de prise des repas .....	120
Dispositions abrogées .....	120
Publicité et dépôt .....	120
Classification et nomenclature des emplois et des tâches spécifiques aux personnels des entreprises de transport sanitaire .....	120
Salaires mensuels professionnels garantis .....	122
Procès-verbal de la réunion de signature du 4 mai 2000. Accord-cadre sur l'aménagement et la réduction du temps de travail des personnels des entreprises de transport sanitaire .....	122
Procès-verbal du 30 juin 2000 relatif à la signature de l'avenant n° 1 à l'accord-cadre du 4 mai 2000 .....	122
Accord-cadre du 23 août 2000 relatif à l'aménagement et à la réduction du temps de travail des personnels des entreprises de transport de déménagement .....	123
Préambule .....	123
Titre Ier : Champ d'application .....	123
Personnels concernés .....	123
Titre II : Durée du travail .....	123
Normes applicables .....	123
Répartition et contrôle du temps de travail .....	123
Réduction de la durée du travail .....	124
Modalités de contrôle et de suivi .....	126
Dispositions spécifiques applicables aux cadres et aux personnels commerciaux itinérants non cadres .....	126
Conséquences de la réduction du temps de travail sur les rémunérations .....	127
Dispositions relatives à l'emploi .....	128
Titre III : Mesures d'accompagnement des dispositions relatives à la réduction de la durée légale du travail .....	128
Contingent d'heures supplémentaires .....	128
Titre IV : Dispositions diverses .....	128
Revalorisation des rémunérations minimales conventionnelles .....	128
Mesure particulière applicable aux personnels sédentaires .....	128
Amplitude journalière, contrat à temps partiel, contrat saisonnier et contrat journalier .....	128
Entrée en vigueur .....	128
Dépôt et publicité .....	128
Annexe I : Attribution des jours de réduction du temps de travail .....	129
Annexe II : Salaires .....	129
Annexe III : Conséquences de la réduction du temps de travail sur les rémunérations (art. 7 de l'accord-cadre) .....	129
Avenant n° 2 du 19 décembre 2000 à l'accord-cadre du 4 mai 2000 sur l'aménagement et la réduction du temps de travail des personnels des entreprises de transport sanitaire .....	129
Modèle de feuille de route .....	129
Entrée en application .....	129
Publicité et dépôt .....	129
Avenant du 30 mai 2001 relatif au CAP de conducteurs routiers et au BEP de conduite et service .....	129
Interprétation des dispositions de la convention collective .....	129

Accord du 14 novembre 2001 relatif au travail de nuit .....	129
Recours au travail de nuit et période nocturne .....	130
Durée du travail .....	130
Compensations au travail de nuit .....	130
Application des dispositions légales et réglementaires .....	131
Entrée en application .....	131
Dépôt et publicité .....	131
Procès-verbal du 14 novembre 2001 relatif au travail de nuit .....	131
Avenant du 21 novembre 2001 relatif à l'élargissement du champ d'application de la CCN .....	131
Dispositions préliminaires .....	132
Modification du champ d'application de la convention collective nationale des transports routiers et des activités auxiliaires du transport. ....	132
Ouverture de la négociation du ' protocole prestations logistiques ' .....	132
Dépôt et publicité .....	132
Accord du 17 décembre 2001 portant modification des textes régissant la CARCEPT .....	132
Accord du 17 décembre 2001 relatif aux modifications de la CARCEPT-Prévoyance .....	133
Annexe I à l'accord du 17 décembre 2001 sur la CARCEPT Accord du 5 février 2002 .....	134
Décret n° 55-1297 du 3 octobre 1955 modifié .....	134
Statuts .....	135
TITRE Ier : Généralités .....	135
TITRE II : Administration .....	135
TITRE III : Gestion financière de l'institution .....	137
TITRE IV : Comité paritaire d'approbation des comptes .....	137
TITRE V : Dispositions diverses .....	138
Annexe au protocole d'accord du 17 décembre 2001 portant sur la modification des statuts et le règlement intérieur de la CARCEPT-Prévoyance	
Annexe n° I du 5 février 2002 .....	138
Statuts .....	138
Accord du 30 janvier 2002 relatif au CFA voyageurs .....	142
Accord du 18 avril 2002 relatif à l'ARTT .....	142
Préambule .....	143
TITRE Ier : Champ d'application et portée juridique de l'accord .....	143
Champ d'application .....	143
Portée juridique .....	143
TITRE II : Temps de travail, amplitude, coupures et repos hebdomadaire .....	143
Définition du temps de travail effectif .....	143
Définition du temps de travail effectif des conducteurs .....	143
Heures supplémentaires .....	143
Durées maximales du travail .....	144
Amplitude et coupures .....	144
Définition de la vacation .....	144
Travail de nuit .....	144
Repos hebdomadaire .....	144
TITRE III : Réduction et organisation du temps de travail .....	145
Préambule .....	145
Réduction hebdomadaire du temps de travail .....	145
Réduction du temps de travail à la quatorzaine pour les personnels de conduite .....	145
Réduction du temps de travail sous forme de jours de repos .....	145
Modulation de la durée du travail .....	145
Dispositions spécifiques au personnel cadre .....	146
Aides à la réduction du temps de travail .....	146
TITRE IV : Travail à temps partiel et conducteurs en périodes scolaires .....	146
Préambule .....	146
Définition .....	146
Egalité des droits .....	146
Contrat de travail .....	147
Périodes d'interruption au cours d'une même journée .....	147
Heures complémentaires .....	147
Modification de la répartition des horaires .....	147
Temps partiel modulé .....	147
Priorité de passage du temps partiel au temps complet ou du temps complet au temps partiel .....	147
Conducteurs en périodes scolaires .....	147
TITRE V : Rémunération .....	148
Taux horaire et 13e mois pour les personnels des annexes I à III de la convention collective .....	148
Garantie de rémunération .....	148
TITRE VI : Garantie d'emploi et continuité du contrat de travail .....	148
Conditions de la garantie d'emploi et de la continuité du contrat de travail du personnel en cas de changement de prestataire .....	148
TITRE VII : Dispositions diverses .....	148
Modalités de décompte du temps de travail effectif et information des salariés .....	148
Durée du délai-congé de démission des conducteurs .....	148
Commission de suivi de l'accord .....	148
Mise en oeuvre de l'accord dans les entreprises .....	149
Entrée en vigueur de l'accord .....	149
Chantiers thématiques .....	149
Dépôt et extension .....	149
Décompte du temps de travail effectif et information des salariés .....	149
Application des dispositions de l'article 14.7 ' Incidence des absences .....	150
Accord du 18 avril 2002 relatif à l'ARTT des personnels des entreprises de transport routier de voyageurs (procès-verbal). ....	150



Procès-verbal de signature .....	150
Accord du 11 juillet 2002 relatif au classement des emplois spécifiques des activités de prestations logistiques .....	150
Dispositions préliminaires .....	150
Définition des emplois .....	150
Classement des emplois spécifiques .....	152
Poursuite de la négociation du protocole ' prestations logistiques ' .....	152
Réécriture des nomenclatures et définitions des emplois des CCNA 1 à CCNA 4 .....	152
Dépôt et publicité .....	152
Classement et coefficients des emplois .....	152
Avenant n° 2 du 10 avril 2003 relatif aux conditions d'emploi (transport de déménagement) .....	153
Définition des emplois. ....	153
Classification générale des emplois. ....	153
Entrée en vigueur. ....	153
Dépôt et publicité. ....	153
Avenant n° 1 du 28 avril 2003 relatif aux modifications à l'accord ARTT du 18 avril 2002 .....	153
Objet du présent avenant. ....	153
Entrée en vigueur de l'avenant. ....	153
Dépôt et extension de l'avenant. ....	153
Avenant n° 4 du 20 octobre 2003 portant modification de l'accord relatif au congé de fin d'activité .....	154
Entrée en application. ....	154
Publicité et dépôt. ....	154
Avenant n° 2 du 16 janvier 2004 à l'avenant relatif à l'ARTT du transport des voyageurs .....	154
Objet du présent avenant. ....	154
Entrée en vigueur de l'avenant. ....	154
Dépôt et extension de l'avenant. ....	154
Avenant n° 70 du 19 avril 2004 à l'annexe 4 relatif au départ en retraite des ingénieurs et cadres .....	154
Entrée en application. ....	155
Dépôt et publicité. ....	155
Avenant n° 78 du 19 avril 2004 à l'annexe n° 3 relatif au départ en retraite des techniciens et agents de maîtrise .....	155
Entrée en application .....	155
Dépôt et publicité .....	155
Avenant n° 80 du 19 avril 2004 à l'annexe n° 2 relatif au départ en retraite des employés .....	155
Entrée en application .....	156
Dépôt et publicité .....	156
Avenant n° 92 du 19 avril 2004 à l'annexe n° 1 relatif au départ en retraite des ouvriers .....	156
Entrée en application .....	156
Dépôt et publicité .....	156
Avenant du 30 juin 2004 relatif aux conditions spécifiques d'emploi des personnels des entreprises exerçant des activités de prestations logistiques	
(1) .....	156
Modification du champ d'application de la convention collective nationale des transports routiers et des activités auxiliaires du transport .....	157
Définition, classement des emplois et rémunération conventionnelle des personnels ' logistiques ' .....	157
Dispositions relatives à la formation professionnelle .....	157
Intégration des emplois spécifiques ' Prestataires logistiques ' dans les familles professionnelles du transport routier et des activités auxiliaires du transport .....	158
Personnels concernés par le protocole d'accord relatif aux conditions spécifiques d'emploi des personnels des entreprises exerçant des activités de prestations logistiques .....	158
Dispositions diverses .....	158
Entrée en vigueur .....	158
Dépôt et publicité .....	158
Définition des emplois spécifiques .....	158
Réserve émise par la CGT .....	160
Avenant du 9 septembre 2004 relatif à la gestion du régime de prévoyance .....	160
Entrée en application .....	161
Dépôt et publicité .....	161
Accord du 24 septembre 2004 relatif à la définition, au contenu et aux conditions d'exercice de l'activité des conducteurs en périodes scolaires des entreprises de transport routier de voyageurs .....	161
Préambule .....	161
Approche globale du contenu de l'activité de conduite .....	161
Classification .....	161
Rémunération conventionnelle .....	162
Contenu du contrat de travail .....	162
Dispositions diverses .....	162
Entrée en application .....	162
Dépôt de publicité .....	162
Procès-verbal du 24 septembre 2004 relatif à l'accord sur l'activité des conducteurs en périodes scolaires des entreprises de transport routier de voyageurs .....	162
Procès-verbal de signature .....	162
Avenant du 30 septembre 2004 relatif à l'annexe VI, déblocage exceptionnel et versement direct des droits au titre de la participation .....	163
Objet du présent accord. ....	163
Déblocage anticipé et versement direct des droits à participation. ....	163
Plafond. ....	163
Demande du bénéficiaire. ....	163
Entrée en application. ....	163
Dépôt et publicité. ....	163
Accord du 22 septembre 2005 relatif au temps de liaison, accompagnement et à la valorisation du métier par l'encadrement des contrats à durée déterminée d'usage en transport de déménagement .....	163

Préambule	164
Temps de liaison et d'accompagnement	164
Amplitude journalière	165
Décompte du temps de travail	165
Modalités de décompte et de suivi	165
Clause de sauvegarde salariale et principe de non-cumul	165
Dispositions diverses et poursuite de la valorisation professionnelle du déménagement	165
Portée juridique de l'accord	165
Entrée en vigueur	165
Dépôt et publicité	166
PROJET Contrat de travail à durée déterminée journalier (1)	166
Procès-verbal de la réunion de signature du 22 septembre 2005	166
Accord du 9 novembre 2005 relatif à la participation aux résultats de l'entreprise	166
Objet du présent accord	167
Versement direct ou déblocage, à titre exceptionnel, des droits	167
Demande des bénéficiaires	167
Entrée en application	167
Dépôt et publicité	167
Avenant n° 94 du 13 décembre 2005 relatif aux dispositions particulières aux ouvriers	167
Clause de sauvegarde	167
Poursuite des négociations	167
Entrée en vigueur	168
Dépôt et extension	168
Avenant n° 3 du 21 décembre 2005 à l'accord du 18 avril 2002 sur l'ARTT	168
Modification des dispositions de l'accord ARTT du 18 avril 2002.	168
Négociation des chantiers thématiques.	168
Entrée en vigueur de l'avenant.	168
Dépôt et extension de l'avenant.	168
Avenant du 12 avril 2006 relatif au carnet de route et à la feuille de temps des personnels coursiers	168
Entrée en vigueur	169
Publicité et dépôt	169
Personnel coursier	169
Accord du 7 juin 2006 relatif aux rémunérations conventionnelles et à la mise en oeuvre de ' bonus exceptionnel '	169
Première étape de revalorisation des rémunérations conventionnelles	169
Mise en oeuvre de ' bonus exceptionnel '	169
Entrée en vigueur	170
Dépôt et publicité	170
Avenant n° 1 du 7 juin 2006 relatif au temps de liaison, d'accompagnement et à la valorisation du métier par l'encadrement du CDD d'usage	170
Indemnisation des dépassements d'amplitude	170
Relevé hebdomadaire d'activité	171
Entrée en vigueur	171
Dépôt et publicité	171
Avenant du 14 décembre 2006 à l'accord du 5 mars 1986 portant modification des statuts régissant la Carcept prévoyance	171
Entrée en application.	171
Dépôt et publicité.	171
Accord du 27 mars 2007 relatif aux frais professionnels	171
Préambule	171
Annexe	173
Accord du 12 juin 2007 relatif à la modification des textes régissant la CARCEPT	173
Accord du 12 juin 2007 portant modification des conditions générales de la CARCEPT-Prévoyance	179
Avenant n° 51 du 13 juillet 2007 relatif aux frais de déplacements des ouvriers (annexe I)	188
Annexe	188
Avenant n° 1 du 17 octobre 2007 à l'accord du 27 mars 2007 relatif à la mise en oeuvre de la suppression de l'abattement supplémentaire de 20 % pour les frais professionnels	188
Avenant n° 52 du 5 décembre 2007 à l'annexe I relative aux frais de déplacement des ouvriers (1)	190
Annexe	190
Accord du 21 décembre 2007 relatif au relevé de conclusion de la CNIC dans le transport sanitaire	190
Avenant n° 3 du 16 janvier 2008 à l'accord du 4 mai 2000 relatif à l'aménagement et à la réduction du temps de travail	191
Accord du 29 avril 2008 relatif à la mise en oeuvre d'une clause de respiration professionnelle	193
Accord du 20 mai 2008 relatif au déblocage à titre exceptionnel des droits à la participation aux résultats de l'entreprise (annexe VI)	194
Avenant du 26 juin 2008 portant modification des statuts régissant la CARCEPT-Prévoyance	195
Avenant du 26 juin 2008 portant modifications du règlement intérieur de la CARCEPT-Prévoyance	195
Avenant n° 53 du 8 juillet 2008 relatif aux frais de déplacement	198
Annexe	198
Avenant n° 1 du 2 octobre 2008 à l'accord du 18 décembre 2001 relatif à l'ARTT (La Réunion)	198
Avenant du 17 décembre 2008 relatif à l'accord n° 94 du 13 décembre 2005	199
Avenant n° 1 du 24 mars 2009 à l'accord du 6 décembre 1991	200
Préambule	200
Avenant n° 4 du 24 mars 2009 à l'accord du 4 mai 2000 relatif à l'ARTT	201
Accord du 29 juin 2009 relatif à la prévoyance	201
Préambule	202
Accord du 29 juin 2009 portant procès-verbal de la réunion de signature de l'accord du 29 juin 2009	202
Accord du 30 juin 2009 relatif au congé de fin d'activité	202
Avenant n° 5 du 30 juin 2009 à l'accord du 28 mars 1997 relatif au congé de fin d'activité	203
Accord du 7 juillet 2009 relatif à l'emploi de conducteur accompagnateur	204
Préambule	204

Annexe .....	206
Avenant n° 2 du 7 juillet 2009 à l'accord du 2 avril 1998 relatif au CFA-Voyageurs .....	206
Préambule .....	206
Avenant n° 2 du 7 juillet 2009 à l'accord AGECEFA Voyageurs (annexe) .....	206
Préambule .....	207
Avenant n° 4 du 7 juillet 2009 à l'accord du 18 avril 2002 relatif à l'aménagement, l'organisation et la réduction du temps de travail .....	207
Préambule .....	207
Abrogation de l'article 28 .....	207
Entrée en application .....	207
Dépôt et publicité .....	207
Accord du 25 novembre 2009 relatif à la désignation de l'institution CARCEPT .....	208
Adhésion par lettre du 20 mai 2010 de l'OTRE à l'accord du 2 avril 1998 relatif au CFA .....	208
Adhésion par lettre du 20 mai 2010 de l'OTRE à l'accord du 28 mars 1997 relatif au congé de fin d'activité .....	208
Adhésion par lettre du 20 mai 2010 de l'OTRE à l'accord du 25 novembre 2004 relatif à la formation professionnelle .....	208
Accord du 1er juin 2010 relatif à la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences .....	209
Préambule .....	209
Avenant n° 1 du 28 juin 2010 relatif au congé de fin d'activité .....	212
Avenant n° 1 du 5 juillet 2010 relatif à l'exercice de l'activité de conducteur accompagnateur de personnes présentant un handicap ou à mobilité réduite .....	213
Avenant n° 20 du 27 juillet 2010 relatif à la commission paritaire de validation des accords collectifs .....	213
Accord du 3 novembre 2010 relatif à la prévention et à la réduction de la pénibilité .....	215
Préambule .....	215
Adhésion par lettre du 30 décembre 2010 de la CFE-CGC SNATT aux accords des 28 mars 1997, 11 avril 1997, 2 avril 1998, 12 novembre 2009 .....	218
Adhésion par lettre du 16 février 2011 de l'OTRE à l'accord du 28 décembre 1994 et à son avenant n° 1 .....	218
Avenant n° 56 du 4 avril 2011 relatif aux frais de déplacement .....	218
Annexe .....	219
Avenant n° 57 du 11 avril 2011 relatif aux frais de déplacement .....	219
Annexe .....	219
Accord du 24 mai 2011 relatif à la prévoyance .....	219
Accord du 30 mai 2011 relatif aux congés de fin d'activité et annexes de financement .....	222
Préambule .....	222
Annexe .....	223
Accord du 7 novembre 2011 relatif à la reprise du personnel .....	225
Préambule .....	225
Annexe .....	228
Avenant n° 1 du 28 novembre 2011 à l'accord du 30 mai 2011 relatif aux congés de fin d'activité .....	228
Accord du 19 décembre 2011 relatif aux définitions des emplois spécifiques en prestations logistiques .....	228
Préambule .....	229
Annexe .....	229
Avenant n° 5 du 9 mai 2012 relatif aux emplois spécifiques d'activités de prestations logistiques .....	230
Préambule .....	230
Annexes .....	230
Avenant n° 86 du 11 juin 2012 relatif aux classifications .....	231
Avenant n° 6 du 27 juin 2012 au protocole d'accord du 30 juin 2004 relatif aux conditions spécifiques d'emploi des personnels des entreprises exerçant des activités de prestations logistiques .....	232
Annexe .....	232
Avenant n° 1 du 10 juillet 2012 à l'accord du 3 novembre 2010 relatif à la pénibilité .....	234
Avenant n° 3 du 10 juillet 2012 à l'accord du 23 août 2000 relatif à l'aménagement et à la réduction du temps de travail .....	235
Accord du 1er octobre 2012 relatif à la protection santé .....	236
Préambule .....	236
Annexe .....	238
Avenant n° 7 du 19 décembre 2012 à l'accord du 30 juin 2004 relatif aux conditions d'emploi des personnels des entreprises exerçant des activités de prestations logistiques .....	238
Annexe .....	239
Accord du 15 avril 2013 relatif à la protection santé .....	241
Préambule .....	241
Annexes .....	243
Dénonciation par lettre du 26 avril 2013 par l'UFT de l'accord du 7 novembre 2011 relatif à la reprise du personnel .....	243
Avenant n° 2 du 10 juin 2013 à l'accord du 7 juillet 2009 relatif au transport de personnes présentant un handicap ou à mobilité réduite .....	244
Avenant n° 1 du 20 septembre 2013 à l'accord du 7 juillet 2009 relatif à la garantie de l'emploi .....	245
Avenant n° 11 du 6 janvier 2014 relatif aux rémunérations conventionnelles .....	246
Annexe .....	246
Avenant n° 79 du 13 février 2014 relatif à l'annexe IV « Ingénieurs et cadres » .....	247
Avenant n° 87 du 13 février 2014 relatif à l'annexe III « Techniciens et agents de maîtrise » .....	247
Avenant n° 89 du 13 février 2014 relatif à l'annexe II « Employés » .....	248
Avenant n° 103 du 13 février 2014 relatif à l'annexe I « Ouvriers » .....	248
Accord du 11 mars 2014 relatif au congé de fin d'activité (partie 1) .....	248
Préambule .....	249
Accord du 11 mars 2014 relatif au congé de fin d'activité (partie 2) .....	249
Préambule .....	250
Avenant n° 104 du 12 décembre 2014 à l'annexe I « Ouvriers » .....	250
Avenant n° 8 du 17 mars 2015 au protocole d'accord du 30 juin 2004 relatif aux conditions spécifiques d'emploi des personnels des entreprises exerçant des activités de prestations logistiques .....	251
Annexes .....	251
Accord du 29 avril 2015 relatif au travail de nuit dans le transport de déménagement .....	253



Préambule	254
Avenant n° 12 du 29 avril 2015 à l'accord du 1er février 2003 sur les rémunérations conventionnelles dans les entreprises de transport de déménagement	254
Annexe	254
Avenant n° 1 du 8 septembre 2015 à l'accord du 1er octobre 2012 relatif à la protection santé	255
Préambule	255
Accord du 25 septembre 2015 relatif à la complémentaire des frais de santé	257
Préambule	257
Annexes	259
Avenant n° 1 du 1er octobre 2015 à l'accord du 24 mai 2011 relatif à la prévoyance	259
Préambule	259
Accord du 6 octobre 2015 relatif à la complémentaire des frais de santé (transport sanitaire)	261
Préambule	261
Annexes	263
Accord du 25 janvier 2016 relatif aux conditions spécifiques d'emploi des conducteurs de véhicules de transport de personnes exerçant un service de tourisme	263
Préambule	263
Titre Ier Champ d'application	264
Titre II Définitions et nomenclature	264
Titre III Conditions spécifiques d'emploi	264
Titre IV Dispositions spécifiques aux mesures de sécurité	265
Titre V Formation professionnelle	265
Titre VI Dispositions diverses	265
Accord du 12 février 2016 relatif à la lutte contre le travail illégal et à la concurrence déloyale dans le déménagement	266
Préambule	266
Accord du 16 juin 2016 relatif à la durée et à l'organisation du travail dans les activités du transport sanitaire	267
Préambule	267
Titre liminaire Nature de l'accord	267
Titre Ier Dispositions générales	267
Titre II Dispositions particulières	271
Titre III Formalités administratives et entrée en application	271
Avenant n° 107 du 13 décembre 2016 relatif à l'annexe I « Ouvriers »	272
Préambule	272
Accord du 23 février 2017 relatif au contenu et aux conditions d'exercice de l'activité des conducteurs affectés aux services librement organisés (SLO)	272
Préambule	273
Adhésion par lettre du 6 juin 2017 de la TLF à l'accord du 2 avril 1998 relatif au CFA	274
Avenant n° 1 du 13 juin 2017 à l'accord du 11 avril 1997 relatif au CFA et à la création du fonds de gestion FONGECFA	274
Préambule	274
Avenant n° 3 du 13 juin 2017 relatif à l'accord du 29 mai 1998 AGECEFA voyageurs	275
Préambule	275
Avenant n° 2 du 4 juillet 2017 à l'accord du 7 juillet 2009 relatif au changement de prestataire (interurbain)	275
Accord du 4 octobre 2017 relatif aux dispositions sur la durée du travail et repos	277
Accord du 24 novembre 2017 relatif à la définition, au contenu et aux conditions d'exercice de l'activité des conducteurs de tourisme et grand tourisme et portant création d'un emploi grand tourisme confirmé	278
Préambule	278
Accord du 4 mai 2018 relatif à la modernisation des classifications des emplois dans les entreprises de transport de déménagement	279
Annexe 1	281
Avenant n° 110 du 12 juin 2018 relatif à la formation des personnels coursiers (annexe I)	282
Préambule	283
Annexes	283
Accord du 3 juillet 2018 relatif au transfert de salariés en cas de changement de prestataire (secteur du transport de fonds et valeurs)	285
Préambule	285
Annexe	288
Accord du 13 décembre 2018 relatif au fonctionnement et au financement du dialogue social	289
Préambule	289
Partie 1 Objet	290
Partie 2 Dialogue social et création de l'association paritaire de gestion du fonds du dialogue social dans le transport routier	290
Partie 4 Dispositions diverses	291
Avenant n° 21 du 13 décembre 2018 relatif à la mise en place, au rôle et au fonctionnement de la CPPNI	291
Préambule	291
Avenant n° 2 du 11 février 2019 à l'accord du 3 novembre 2010 relatif à la prévention et à la réduction de la pénibilité	295
Accord du 14 mars 2019 relatif au dialogue social	296
Adhésion par lettre du 6 avril 2019 de la CNM à l'accord du 13 décembre 2018	297
Avenant n° 112 du 19 avril 2019 à l'annexe I de la convention relatif à la mise en place de l'indemnité kilométrique pour les personnels coursiers à vélo	297
Préambule	297
Avenant n° 4 du 15 mai 2019 à l'accord-cadre du 23 août 2000 relatif à l'aménagement et à la réduction du temps de travail	297
Avenant du 3 juillet 2019 à l'avenant n° 21 du 13 décembre 2018 et à l'accord du 13 décembre 2018 relatif à la CPPNI et au dialogue social	299
Préambule	299
Annexe	300
Accord de révision du 20 septembre 2019 relatif à la transposition du protocole d'accord du 4 octobre 2017	300
Préambule	300
Titre Ier Dispositions transposées	301
Titre II Dispositions diverses	304
Adhésion par lettre du 13 janvier 2020 de l'OTRE à l'accord du 13 décembre 2018	304

Avenant n° 1 du 11 février 2020 à l'accord du 25 septembre 2015 relatif à l'obligation conventionnelle de souscrire un socle minimal de « protection santé » (transport de déménagement)	304
Préambule	304
Annexes	305
Avenant n° 1 du 11 février 2020 à l'accord du 6 octobre 2015 relatif à l'obligation conventionnelle de souscrire à un socle minimal de « protection santé » (transport sanitaire)	305
Préambule	305
Annexes	305
Avenant n° 2 du 11 février 2020 relatif à la création d'une obligation conventionnelle de souscrire un socle minimal de « protection santé » (transport de marchandises)	306
Préambule	306
Annexe	306
Avenant n° 21 du 11 février 2020 à l'accord national professionnel du 5 mars 1991 relatif aux conditions spécifiques d'emploi du personnel (transport de fonds et valeurs)	306
Préambule	307
Annexe	307
Accord du 13 mars 2020 relatif aux taux de cotisation des congés de fin d'activité (AGECFA Voyageurs)	307
Préambule	307
Accord du 4 juin 2020 relatif à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes	308
Préambule (rappel des grands principes et des objectifs)	308
Annexe	311
Accord du 4 juin 2020 relatif à la mise en oeuvre des actions de reconversion ou promotion par alternance (dit « Pro-A »)	311
Préambule	311
Annexe	313
Accord du 3 juillet 2020 à l'accord du 7 juillet 2009 relatif au changement de prestataire (Interurbain)	314
Préambule	314
Annexes	316
Annexe 3	316
Accord du 17 juillet 2020 relatif aux taux d'allocation des congés de fin d'activité (FONGECFA transport)	318
Préambule	318
Accord du 21 octobre 2020 relatif à l'activité réduite pour le maintien dans l'emploi	318
Préambule	318
Avenant n° 1 du 12 novembre 2020 à l'accord du 3 juillet 2020 portant révision de l'accord du 7 juillet 2009 relatif au changement de prestataire (transport interurbain)	320
Préambule	320
Avenant du 12 novembre 2020 relatif à la dérogation temporaire à l'accord « CFA-Voyageurs »	321
Accord du 1er décembre 2020 à l'accord du 24 septembre 2004 relatif à la définition, au contenu et aux conditions d'exercice de l'activité des conducteurs en périodes scolaires	322
Préambule	322
Accord du 1er décembre 2020 relatif au travail à temps partiel	324
Préambule	324
Titre Ier Dispositions générales	324
Titre II Durée et organisation du temps de travail	324
Section 1 Durée du travail	324
Section 2 Organisation du travail	325
Titre III Dispositions diverses	326
Avenant du 17 décembre 2020 à l'accord du 12 avril 2017 relatif à la formation professionnelle tout au long de la vie, à la professionnalisation et la sécurisation des parcours professionnels et à l'emploi	326
Préambule	326
Accord du 1er mars 2021 relatif à l'activité réduite pour le maintien dans l'emploi	326
Préambule	327
Annexe	329
Avenant du 18 juin 2021 à l'accord du 12 avril 2017 relatif à la formation professionnelle tout au long de la vie, la professionnalisation et la sécurisation des parcours professionnels et à l'emploi	331
Préambule	331
Avenant n° 5 du 24 septembre 2021 à l'accord du 18 avril 2002 relatif à l'aménagement, l'organisation et la réduction du temps de travail et à la rémunération des personnels	331
Préambule	331
Avenant du 26 octobre 2021 à l'accord du 12 avril 2017 relatif à la formation professionnelle tout au long de la vie, la professionnalisation et la sécurisation des parcours professionnels et à l'emploi	332
Préambule	332
Avenant n° 1 du 26 octobre 2021 à l'accord du 4 juin 2020 relatif à la mise en oeuvre des actions de reconversion ou promotion par alternance (dit « Pro-A »)	332
Préambule	332
Annexe	333
Accord du 1er février 2022 relatif aux contrats spécifiques dans le secteur du transport de déménagement	333
Préambule	333
Accord du 3 février 2022 relatif aux diverses dispositions conventionnelles pour les entreprises du transport routier de marchandises et des activités auxiliaires	335
Préambule	335
Avenant n° 3 du 3 février 2022 à l'accord du 1er octobre 2012 relatif à la création d'une obligation conventionnelle de souscrire un socle minimal de « protection santé »	336
Préambule	336
Annexe	337
Accord du 28 mars 2022 relatif à la modernisation des classifications conventionnelles des ouvriers dans les entreprises de transport sanitaire	337



Préambule	337
Annexe	339
Accord collectif du 28 mars 2022 portant création d'un régime de prévoyance dans les entreprises exerçant des activités de transport sanitaire	
Préambule	340
Dénonciation par lettre du 24 mai 2022 de la CNM et de la FNTV de l'accord du 3 juillet 2018 relatif au transfert de salariés en cas de changement de prestataire dans le secteur du transport de fonds et valeurs	342
Accord du 1er février 2023 à l'accord du 13 décembre 2018 relatif au fonctionnement et au financement du dialogue social et à l'article 23 de la CCNP	343
Avenant du 1er février 2023 à l'accord du 12 avril 2017 relatif à la formation professionnelle tout au long de la vie, à la professionnalisation et la sécurisation des parcours professionnels et à l'emploi	343
Préambule	343
Avenant n° 2 du 8 février 2023 à l'accord du 4 juin 2020 relatif à la mise en oeuvre des actions de reconversion ou promotion par alternance (dite « Pro-A »)	344
Préambule	344
Avenant n° 3 du 22 février 2023 à l'accord du 4 juin 2020 relatif à la mise en oeuvre des actions de reconversion ou promotion par alternance (dit « Pro-A »)	344
Préambule	344
Accord du 16 juin 2023 relatif à l'adaptation des congés de fin d'activité et annexe de financement	345
Préambule	345
Annexe	347
Accord du 19 juin 2023 relatif aux frais de déplacement des ouvriers des entreprises de transport routier de voyageurs	347
Préambule	348
Accord du 19 juin 2023 relatif aux dispositions spécifiques du dimanche ou jour férié travaillé des entreprises de transport routier de voyageurs	348
Préambule	348
Avenant n° 1 du 19 juin 2023 à l'accord du 1er décembre 2020 relatif à la définition, au contenu et aux conditions d'exercice de l'activité des conducteurs en périodes scolaires	348
Préambule	349
Avenant du 4 décembre 2023 relatif à la formation professionnelle tout au long de la vie, la professionnalisation et la sécurisation des parcours professionnels et à l'emploi	349
Préambule	349
Accord du 8 janvier 2024 relatif à l'emploi de conducteur-accompagnateur	350
Avenant du 13 février 2024 relatif à l'emploi de conducteur-accompagnateur	352
Avenant n° 78 du 13 février 2024 relatif aux frais de déplacement	352
Annexe	353
<b>Textes Salaires</b>	353
Annexe I ouvriers salaires Avenant 72 du 5 décembre 1990	353
Salaires à compter du 1er décembre 1990 et du 1er février 1991	353
Rémunérations globales garanties pour 39 heures de travail par semaine et 169 heures par mois ou la durée équivalente, à compter du 1er décembre 1990 et du 1er février 1991	353
Avenant n° 9 du 14 novembre 2001 relatif aux salaires grands routiers ou longue distance	354
Salaires à compter du 1er novembre 2001 et du 1er janvier 2002.	354
Avenant n° 9 du 6 décembre 2001 relatif aux salaires prime de monitorat et salaires minimaux	355
Accord du 18 avril 2002 relatif aux salaires	356
ANNEXE II de l'accord du 18 avril 2002	356
Taux horaires et salaires mensuels garantis pour 151,67 heures (en euros)	356
Accord du 23 avril 2002 relatif aux salaires personnel roulants : grands routiers ou longue distance	357
Avenant n° 43 du 15 mai 2002 relatif aux salaires personnel roulants : grands routiers ou longue distance	357
Avenant n° 78 du 24 juillet 2002 relatif aux salaires transport routier de voyageurs : employés	358
Salaires à compter du 1er juillet 2002.	358
Avenant du 20 septembre 2002 relatif aux salaires transport routier de voyageurs : ouvriers	359
Salaires à compter du 1er mai 2002.	359
Accord du 25 novembre 2002 relatif aux salaires ouvriers	360
Salaires à compter du 1er mai 2002.	360
Avenant du 1 février 2003 relatif aux rémunérations conventionnelles	363
Salaires	363
Annexe	363
Avenant du 16 février 2004 relatif aux salaires (personnels ouvriers ambulanciers)	363
Avenant n° 1 du 1 juin 2005 relatif aux salaires	364
Avenant n° 2 du 12 juillet 2005 relatif aux salaires et aux rémunérations conventionnelles dans les entreprises de transport de déménagement	365
Avenant n° 72 du 19 septembre 2006 relatif aux salaires personnels ingénieurs et cadres (annexe IV)	367
Avenant n° 82 du 19 septembre 2006 relatif aux salaires personnels employés (annexe II)	367
Avenant n° 80 du 19 septembre 2006 relatif aux salaires personnels techniciens et agents de maîtrise (annexe III)	368
Avenant n° 96 du 19 septembre 2006 relatif aux salaires personnels ouvriers (annexe I)	369
Accord du 7 décembre 2006 relatif aux salaires (Annexe I, II, III, IV)	369
Revalorisation des rémunérations conventionnelles	369
Avenant du 5 mars 2007 relatif aux salaires (RAG et GAR)	370
Annexe	371
Avenant n° 50 du 16 février 2007 relatif aux salaires (annexe I)	372
Indemnités aux frais de déplacements (Annexe I).	372
Avenant n° 97 du 13 juillet 2007 relatif aux rémunérations au 1er juillet 2007 (annexe I)	372
Avenant n° 83 du 13 juillet 2007 relatif aux rémunérations au 1er juillet 2007 (annexe II)	372
Avenant n° 81 du 13 juillet 2007 relatif aux rémunérations au 1er juillet 2007 (annexe III)	373
Avenant n° 73 du 13 juillet 2007 relatif aux rémunérations au 1er juillet 2007 (annexe IV)	373

Avenant n° 4 du 24 juillet 2007 relatif aux rémunérations 2007 (transport de déménagement) .....	374
Avenant n° 1 du 21 décembre 2007 à l'accord du 16 février 2004 relatif aux rémunérations conventionnelles des personnels ambulanciers	375
Annexe .....	375
Avenant du 18 février 2008 relatif à la revalorisation des rémunérations conventionnelles .....	376
Annexe .....	377
Avenant n° 74 du 19 mai 2008 relatif aux rémunérations aux 1er mai et 1er octobre 2008 (annexe IV) .....	381
Annexe .....	381
Avenant n° 82 du 19 mai 2008 relatif aux rémunérations et indemnités aux 1er mai et 1er octobre 2008 (annexe III) .....	382
Annexe .....	382
Avenant n° 84 du 19 mai 2008 relatif aux rémunérations et indemnités aux 1er mai et 1er octobre 2008 (annexe II) .....	383
Annexe .....	383
Avenant n° 98 du 19 mai 2008 relatif aux rémunérations au 1er mai 2008 (annexe I) .....	384
Annexe .....	384
Avenant n° 5 du 8 juillet 2008 relatif aux rémunérations conventionnelles dans les entreprises de déménagement .....	385
Annexe .....	385
Avenant n° 2 du 27 octobre 2008 relatif aux salaires (ambulanciers) .....	386
Annexe .....	387
Avenant n° 2 du 30 janvier 2009 relatif aux salaires au 1er janvier 2009 dans les entreprises de prestations logistiques .....	387
Avenant n° 75 du 6 avril 2009 relatif aux salaires aux 1er avril et 1er juillet 2009 (annexe IV) .....	390
Annexe .....	390
Avenant n° 83 du 6 avril 2009 relatif aux salaires aux 1er avril et 1er juillet 2009 (annexe III) .....	391
Annexe .....	391
Avenant n° 85 du 6 avril 2009 relatif aux salaires aux 1er avril et 1er juillet 2009 (annexe II) .....	392
Annexe .....	392
Avenant n° 99 du 6 avril 2009 relatif aux salaires aux 1er avril et 1er juillet 2009 (annexe I) .....	393
Annexe .....	393
Avenant n° 3 du 2 juin 2009 à l'accord du 16 février 2004 relatif aux rémunérations des personnels ambulanciers .....	394
Annexe .....	394
Avenant n° 54 du 14 décembre 2009 relatif aux frais de déplacement .....	394
Annexe .....	395
Accord du 14 décembre 2009 relatif à la revalorisation des rémunérations .....	395
Annexe .....	396
Avenant n° 6 du 12 novembre 2009 relatif aux rémunérations .....	398
Avenant n° 55 du 2 mars 2010 relatif aux frais de déplacement pour l'année 2010 .....	400
Annexe .....	400
Avenant n° 3 du 13 décembre 2010 relatif au personnel des entreprises exerçant des activités de prestations logistiques .....	400
Annexe .....	401
Avenant n° 7 du 2 février 2011 relatif aux taux horaires et aux rémunérations annuelles garanties .....	403
Annexe .....	403
Avenant n° 76 du 23 février 2011 relatif aux rémunérations minimales garanties .....	404
Annexe .....	404
Avenant n° 84 du 23 février 2011 relatif aux salaires mensuels garantis .....	405
Annexe .....	406
Avenant n° 86 du 23 février 2011 relatif aux salaires mensuels garantis .....	406
Annexe .....	407
Avenant n° 100 du 23 février 2011 relatif aux salaires mensuels garantis .....	407
Annexe .....	408
Accord du 23 mars 2011 relatif à la revalorisation des rémunérations au 1er avril 2011 .....	408
Annexe .....	409
Avenant n° 58 du 20 décembre 2011 relatif aux frais de déplacement .....	411
Annexe .....	412
Avenant n° 77 du 16 avril 2012 relatif aux rémunérations minimales annuelles au 1er avril 2012 .....	412
Annexe .....	412
Avenant n° 85 du 16 avril 2012 relatif aux salaires mensuels garantis au 1er avril 2012 .....	413
Annexe .....	413
Avenant n° 87 du 16 avril 2012 relatif aux taux horaires et aux salaires mensuels garantis au 1er avril 2012 .....	413
Annexe .....	414
Avenant n° 101 du 16 avril 2012 relatif aux salaires au 1er avril 2012 .....	414
Annexe .....	414
Avenant n° 8 du 26 mars 2012 à l'accord du 1er février 2003 relatif aux rémunérations conventionnelles .....	415
Annexe I .....	415
Avenant n° 59 du 9 mai 2012 relatif aux frais de déplacement .....	416
Annexe .....	416
Avenant n° 9 du 21 novembre 2012 à l'accord du 1er février 2003 relatif aux rémunérations conventionnelles .....	416
Annexe .....	417
Avenant n° 60 du 19 décembre 2012 relatif aux frais de déplacement des ouvriers .....	417
Annexe .....	418
Accord du 19 décembre 2012 relatif aux rémunérations annuelles garanties au 1er janvier 2013 .....	418
Annexe .....	418
Avenant n° 78 du 19 février 2013 relatif aux rémunérations minimales annuelles au 1er janvier 2013 .....	421
Annexe .....	421
Avenant n° 86 du 19 février 2013 relatif aux salaires mensuels garantis au 1er janvier 2013 .....	421
Annexe .....	422
Avenant n° 88 du 19 février 2013 relatif aux salaires mensuels garantis au 1er janvier 2013 .....	422
Annexe .....	422
Avenant n° 102 du 19 février 2013 relatif aux rémunérations conventionnelles au 1er janvier 2013 .....	423



Annexe .....	423
Avenant n° 61 du 8 mars 2013 relatif aux frais de déplacement .....	423
Annexe .....	424
Avenant n° 10 du 21 mars 2013 relatif aux rémunérations conventionnelles au 1er mai 2013 .....	424
Annexe .....	424
Avenant n° 62 du 28 avril 2014 relatif aux frais de déplacement .....	425
Annexe .....	425
Avenant n° 80 du 10 mars 2015 relatif à l'annexe IV « Ingénieurs et cadres » .....	425
Annexe .....	426
Avenant n° 88 du 10 mars 2015 relatif à l'annexe III « Techniciens et agents de maîtrise » .....	426
Annexe .....	426
Avenant n° 90 du 10 mars 2015 relatif à l'annexe II « Employés » .....	427
Annexe .....	427
Avenant n° 105 du 10 mars 2015 relatif à l'annexe I « Ouvriers » .....	427
Annexe .....	428
Accord du 3 novembre 2015 relatif aux rémunérations conventionnelles .....	428
Annexe .....	428
Avenant n° 64 du 7 janvier 2016 relatif aux frais de déplacement des ouvriers (annexe I) .....	430
Annexe .....	431
Avenant n° 13 du 12 février 2016 relatif aux rémunérations conventionnelles dans les entreprises de transport de déménagement .....	431
Annexe .....	431
Avenant n° 81 du 4 avril 2016 relatif à l'annexe IV « Ingénieurs et cadres » .....	432
Annexe .....	432
Avenant n° 89 du 4 avril 2016 relatif à l'annexe III « techniciens et agents de maîtrise » .....	432
Annexe .....	433
Avenant n° 91 du 4 avril 2016 relatif à l'annexe II « Employés » .....	433
Annexe .....	433
Avenant n° 106 du 4 avril 2016 relatif à l'annexe I « Ouvriers » .....	434
Annexe .....	434
Avenant n° 9 du 3 mai 2016 au protocole d'accord du 30 juin 2004 relatif aux conditions spécifiques d'emploi des personnels des entreprises exerçant des activités de prestations logistiques .....	434
Annexe .....	435
Avenant n° 4 du 16 juin 2016 relatif aux rémunérations du transport sanitaire .....	437
Annexe .....	437
Avenant n° 65 du 5 juillet 2016 relatif aux frais de déplacements des ouvriers (annexe I) .....	437
Annexe .....	438
Avenant n° 14 du 13 décembre 2016 relatif aux rémunérations conventionnelles dans les entreprises de déménagement .....	438
Annexe .....	438
Avenant n° 66 du 13 mars 2017 relatif aux frais de déplacement des ouvriers .....	439
Annexe .....	439
Accord du 7 avril 2017 relatif aux rémunérations conventionnelles .....	439
Annexe .....	440
Avenant n° 82 du 18 avril 2017 relatif à l'annexe IV « Ingénieurs et cadres » .....	441
Annexe .....	442
Avenant n° 90 du 18 avril 2017 relatif à l'annexe III « Techniciens et agents de maîtrise » .....	442
Annexe .....	442
Avenant n° 92 du 18 avril 2017 relatif à l'annexe II « Employés » .....	443
Annexe .....	443
Avenant n° 108 du 18 avril 2017 relatif à l'annexe I « Salaires ouvriers » .....	444
Annexe .....	444
Avenant n° 15 du 15 mai 2017 relatif aux rémunérations conventionnelles dans les entreprises de déménagement .....	444
Annexe .....	445
Avenant n° 10 du 30 juin 2017 relatif à la rémunération des personnels des entreprises exerçant des activités de prestations logistiques .....	446
Annexes .....	446
Avenant n° 83 du 15 décembre 2017 relatif aux rémunérations conventionnelles (annexe IV) .....	448
Annexe .....	448
Avenant n° 91 du 15 décembre 2017 relatif aux rémunérations conventionnelles (annexe III) .....	449
Annexe .....	449
Avenant n° 93 du 15 décembre 2017 relatif aux rémunérations conventionnelles (annexe II) .....	450
Annexe .....	450
Avenant n° 109 du 15 décembre 2017 relatif aux rémunérations conventionnelles (annexe I) .....	450
Annexe .....	451
Accord du 6 mars 2018 portant revalorisation des rémunérations conventionnelles .....	451
Annexe .....	452
Avenant n° 16 du 4 mai 2018 relatif aux rémunérations conventionnelles dans les entreprises de transport de déménagement .....	453
Annexe .....	454
Avenant n° 67 du 4 avril 2018 relatif aux frais de déplacement des ouvriers .....	454
Annexe .....	455
Avenant n° 68 du 6 juillet 2018 relatif aux frais de déplacements des ouvriers (annexe I) .....	455
Annexe .....	455
Avenant n° 11 du 30 juillet 2018 relatif aux rémunérations des personnels des entreprises exerçant des activités de prestations logistiques .....	455
Annexe .....	456
Avenant n° 111 du 19 décembre 2018 relatif aux rémunérations conventionnelles (annexe I) .....	459
Annexe .....	460
Avenant n° 94 du 19 décembre 2018 relatif aux rémunérations conventionnelles (annexe II) .....	460
Annexe .....	461





Avenant n° 92 du 19 décembre 2018 relatif aux rémunérations conventionnelles (annexe III)	461
Annexe	462
Avenant n° 84 du 19 décembre 2018 relatif aux rémunérations conventionnelles (annexe IV)	462
Annexe	462
Accord du 15 mai 2019 relatif aux rémunérations conventionnelles au 1er juin 2019	463
Annexe	463
Avenant n° 17 du 15 mai 2019 à l'accord du 1er février 2003 relatif aux rémunérations conventionnelles dans les entreprises de transport de déménagement	465
Annexe	465
Avenant n° 69 du 24 juin 2019 relatif aux frais de déplacement des ouvriers (annexe I)	467
Annexe	467
Avenant n° 70 du 26 juin 2019 relatif aux frais de déplacement des ouvriers (annexe I)	467
Annexe	467
Avenant n° 113 du 3 mars 2020 relatif aux rémunérations conventionnelles au 1er mars 2020 (annexe I)	468
Annexe	468
Avenant n° 95 du 3 mars 2020 relatif aux salaires mensuels garantis au 1er mars 2020 (annexe II)	469
Annexe	469
Avenant n° 93 du 3 mars 2020 relatif aux salaires mensuels garantis au 1er mars 2020 (annexe III)	469
Annexe	470
Avenant n° 85 du 3 mars 2020 relatif aux rémunérations annuelles minimales au 1er mars 2020 (annexe IV)	470
Annexe	471
Avenant n° 71 du 10 juillet 2020 relatif aux frais de déplacement des ouvriers (annexe I)	471
Annexe	471
Avenant n° 12 du 8 octobre 2020 au protocole d'accord du 30 juin 2004 relatif aux conditions spécifiques d'emploi des personnels des entreprises exerçant des activités de prestations logistiques	472
Annexe	472
Accord du 23 octobre 2020 relatif à la revalorisation des rémunérations conventionnelles	473
Annexe	474
Avenant n° 72 du 29 octobre 2020 relatif aux frais de déplacement des ouvriers (annexe I)	475
Annexe	475
Accord du 5 février 2021 relatif aux rémunérations conventionnelles des personnels ambulanciers et à l'engagement d'ouverture de négociations à venir (transport sanitaire)	475
Avenant n° 18 du 12 février 2021 à l'accord du 1er février 2003 relatif aux rémunérations conventionnelles dans les entreprises de transport de déménagement	476
Annexe	476
Avenant n° 13 du 21 mai 2021 relatif aux conditions spécifiques d'emploi des personnels des entreprises exerçant des activités de prestations logistiques	477
Annexes	477
Avenant n° 114 du 19 mars 2021 relatif aux rémunérations conventionnelles (annexe I)	479
Annexe	480
Avenant n° 96 du 19 mars 2021 relatif aux salaires mensuels garantis (annexe II)	480
Annexe	481
Avenant n° 94 du 19 mars 2021 relatif aux salaires mensuels garantis (annexe III)	481
Annexe	482
Avenant n° 86 du 19 mars 2021 relatif aux rémunérations annuelles minimales (annexe IV)	482
Annexe	483
Avenant n° 73 du 31 janvier 2022 au protocole relatif aux frais de déplacement des ouvriers	483
Annexe	484
Avenant n° 19 du 1er février 2022 à l'accord du 1er février 2003 relatif aux rémunérations conventionnelles dans les entreprises de transport de déménagement	484
Annexe	484
Accord du 3 février 2022 relatif à la revalorisation des rémunérations conventionnelles pour l'année 2022	485
Annexes	486
Avenant n° 74 du 28 février 2022 relatif aux frais de déplacements des ouvriers (annexe 1 de la convention collective)	488
Annexe	488
Avenant n° 6 du 28 mars 2022 à l'accord du 16 février 2004 relatif aux rémunérations conventionnelles des personnels ambulanciers des entreprises de transport sanitaire	489
Préambule	489
Avenant n° 115 du 23 mars 2022 relatif aux rémunérations conventionnelles des personnels ouvriers (annexe I de la convention collective)	489
Annexe	490
Avenant n° 97 du 23 mars 2022 relatif aux salaires des employés (annexe II de la convention collective)	491
Annexe	491
Avenant n° 95 du 23 mars 2022 relatif aux salaires des techniciens et agents de maîtrise (annexe III de la convention collective)	492
Annexe	492
Avenant n° 87 du 23 mars 2022 relatif aux rémunérations annuelles minimales des ingénieurs et cadres (annexe IV de la convention collective)	493
Annexe	493
Avenant n° 14 du 12 juillet 2022 relatif aux conditions spécifiques d'emploi des personnels des entreprises exerçant des activités de prestations logistiques au 1er septembre 2022	494
Annexes	495
Avenant n° 20 du 19 octobre 2022 à l'accord du 1er février 2003 relatif aux rémunérations conventionnelles dans les entreprises de transport de déménagement	496
Annexe	497
Accord du 25 octobre 2022 relatif à la revalorisation des rémunérations conventionnelles garanties	498
Annexe	498
Procès-verbal de signature	499

Avenant n° 75 du 10 novembre 2022 relatif aux frais de déplacement des ouvriers (annexe 1 de la convention collective)	500
Annexe	500
Avenant n° 96 du 10 novembre 2022 relatif aux rémunérations conventionnelles des techniciens et agents de maîtrise (annexe III de la convention collective)	500
Annexe	501
Avenant n° 98 du 10 novembre 2022 relatif aux salaires des employés (annexe II de la convention collective)	501
Annexe	502
Avenant n° 116 du 10 novembre 2022 relatif aux rémunérations conventionnelles des personnels ouvriers (annexe I de la convention collective)	502
Annexe	503
Avenant n° 89 du 27 janvier 2023 à l'avenant n° 88 du 10 novembre 2022 relatif aux barèmes des rémunérations conventionnelles des ingénieurs et cadres (annexe IV de la convention collective)	504
Annexe	504
Avenant n° 76 du 6 février 2023 relatif aux frais de déplacement des ouvriers	505
Annexe	505
Avenant n° 7 du 19 juin 2023 à l'accord du 16 février 2004 relatif aux rémunérations conventionnelles des personnels ambulanciers des entreprises de transport sanitaire	506
Préambule	506
Avenant n° 90 du 28 juin 2023 relatif aux rémunérations conventionnelles des ingénieurs et cadres (annexe IV de la convention collective)	506
Annexe	507
Avenant n° 97 du 28 juin 2023 relatif aux rémunérations conventionnelles des techniciens et agents de maîtrise (annexe III de la convention collective)	507
Annexe	507
Avenant n° 99 du 28 juin 2023 relatif aux rémunérations conventionnelles des employés (annexe II de la convention collective)	508
Annexe	508
Avenant n° 117 du 28 juin 2023 relatif aux rémunérations conventionnelles des personnels ouvriers (annexe I de la convention collective)	509
Annexe	509
Avenant n° 21 du 19 septembre 2023 relatif aux rémunérations conventionnelles dans les entreprises de transport de déménagement	510
Annexe	510
Avenant n° 15 du 27 septembre 2023 relatif aux conditions spécifiques d'emploi des personnels des entreprises exerçant des activités de prestations logistiques au 1er novembre 2023	511
Annexes	511
Accord du 11 octobre 2023 relatif à la revalorisation des rémunérations	513
Annexe	513
Avenant n° 77 du 11 octobre 2023 relatif aux frais de déplacement des ouvriers	514
Annexe	515
Avenant n° 118 du 16 octobre 2023 relatif aux rémunérations conventionnelles des ouvriers (annexe 1 de la convention collective)	515
Annexe	515
Avenant n° 100 du 16 octobre 2023 relatif aux rémunérations conventionnelles des employés (annexe 2 de la convention collective)	516
Annexe	516
Avenant n° 98 du 16 octobre 2023 relatif aux rémunérations conventionnelles des techniciens et agents de maîtrise (annexe 3 de la convention collective)	517
Annexe	517
Avenant n° 91 du 16 octobre 2023 relatif aux rémunérations conventionnelles des ingénieurs et cadres (annexe 4 de la convention collective)	518
Annexe	518
Avenant n° 22 du 16 janvier 2024 relatif aux rémunérations conventionnelles dans les entreprises de transport de déménagement	519
Annexe	519
<b>Protocole d'accord du 24 septembre 1980 sur la mise en place d'un régime de prévoyance d'inaptitude à la conduite</b>	520
<b>Catégories de personnel concernées</b>	520
<b>Risques couverts</b>	520
<b>Bénéficiaires</b>	521
<b>Durée du versement des prestations</b>	521
<b>Montant des prestations</b>	521
<b>Reclassement dans l'entreprise</b>	521
<b>Financement du régime</b>	521
<b>Portabilité</b>	522
<b>Dispositions diverses</b>	522
<b>Date d'application et durée</b>	522
<b>Publicité</b>	522
<b>Textes Attachés</b>	522
Avenant n° 1 du 12 juillet 1982 relatif à la mise en application du régime de prévoyance Inaptitude à la conduite	522
Préambule	522
Convention du 12 juillet 1982 portant mise en application du régime de prévoyance Inaptitude à la conduite Annexe Convention de gestion	523
Engagements de l'association.	523
Date d'effet et durée de la présente convention.	523
Renouvellement et dénonciation et effets de celle-ci.	523
Avenant n° 3 du 7 juillet 1999 relatif au protocole sur la mise en place d'un régime d'inaptitude à la conduite	524
Entrée en application.	524
Dépôt et publicité.	524
Avenant du 17 décembre 2001 relatif à la modification des textes régissant l'IPRIAC	524
Annexe portant sur les statuts de l'IPRIAC Annexe du 5 février 2002	525
Statuts	525
Accord du 22 septembre 2010 portant modification du règlement intérieur de l'IPRIAC	529
Préambule	529
Accord du 22 septembre 2010 portant modification des statuts de l'IPRIAC	530



Préambule .....	530
Avenant n° 4 du 19 avril 2004 relatif à diverses modifications au protocole d'accord du 24 septembre 1980 .....	531
Préambule .....	531
Accord du 9 septembre 2004 relatif à la modification de l'accord du 24 septembre 1980 .....	532
Entrée en application .....	532
Dépôt et publicité .....	532
Avenant du 26 juin 2008 portant modifications des statuts régissant l'IPRIAC .....	532
Préambule .....	533
Accord du 25 novembre 2009 relatif à la désignation de l'institution chargée du régime de prévoyance créé par le protocole d'accord du 24 septembre 1980 .....	533
Adhésion par lettre du 20 mai 2010 de l'OTRE à l'accord du 24 septembre 1980 relatif à la prévoyance .....	533
Avenant n° 6 du 22 septembre 2010 à l'accord du 24 septembre 1980 relatif à la mise en place d'un régime d'invalidité à la conduite .....	534
Préambule .....	534
Adhésion par lettre du 15 février 2011 de l'OTRE à l'accord du 24 septembre 1980 et aux accords du 22 septembre 2010 .....	534
Accord-cadre du 20 avril 2016 pour un nouveau modèle de protection sociale des salariés relevant des professions des transports et activités du déchet .....	535
Titre Ier Dispositions générales .....	535
Titre II Dispositions relatives au compte individuel de points .....	536
Titre III Dispositions relatives aux garanties .....	537
Titre IV Dispositions relatives au haut degré de solidarité .....	538
Titre V Dispositions relatives à la gestion de l'accord .....	538
Titre VI Prochaine étape .....	538
Titre VII Dispositions finales .....	539
Accord du 20 avril 2016 portant modification du décret n° 55-1297 du 3 octobre 1955 relatif aux garanties décès et invalidité des salariés .....	539
Avenant n° 7 du 20 avril 2016 à l'accord du 24 septembre 1980 relatif à l'invalidité à la conduite .....	542
Adhésion par lettre du 14 juin 2016 de la FNST CGT aux accords du 20 avril 2016 et à l'avenant n° 7 du 20 avril 2016 .....	544
Avenant n° 1 du 7 mars 2017 à l'accord du 20 avril 2016 portant modification du décret n° 55-1297 du 3 octobre 1955 concernant les garanties décès et invalidité des salariés relevant des professions du transport .....	544
Avenant n° 1 du 12 avril 2017 à l'accord-cadre du 20 avril 2016 pour un nouveau modèle de protection sociale des salariés .....	544
Adhésion par lettre du 23 mai 2017 de la FGT CFTC aux avenants n° 1 du 7 mars 2017 et du 12 avril 2017 .....	545
Avenant n° 2 du 15 février 2019 à l'accord-cadre du 20 avril 2016 relatif au nouveau modèle de protection sociale des salariés .....	546
Préambule .....	546
Avenant n° 3 du 17 mars 2021 relatif au nouveau modèle de protection sociale des salariés .....	547
Préambule .....	547
Accord du 3 février 2022 relatif aux garanties de prévoyance incapacité pour l'année 2022 (annexe à l'accord cadre du 20 avril 2016) .....	547
Préambule .....	547
Accord du 23 mars 2022 relatif au régime de prévoyance des salariés des entreprises du transport de voyageurs .....	549
<b>Accord du 5 mars 1986 portant création d'une institution de prévoyance .....</b>	<b>550</b>
<b>Accord national professionnel du 5 mars 1991 relatif aux conditions spécifiques d'emploi du personnel des entreprises exerçant des activités de transport de fonds et valeurs. Etendu en partie par arrêté du 27 juin 1991 JONC 10 juillet 1991. ....</b>	<b>551</b>
<b>Préambule .....</b>	<b>551</b>
<b>Champ d'application .....</b>	<b>551</b>
<b>Titre Ier : Dispositions particulières à l'ensemble du personnel .....</b>	<b>551</b>
Embauchage définitif .....	551
Port d'armes .....	551
Arrêt de travail .....	551
Accompagnement des salariés victimes d'agression .....	551
Inaptitude à l'emploi .....	552
Décès ou invalidité .....	552
Régime complémentaire de frais de santé .....	552
Evolution d'emploi .....	552
Hygiène et sécurité .....	553
Travail à temps partiel .....	553
Jours fériés .....	553
Changement de résidence .....	553
<b>Titre II : Dispositions spécifiques applicables aux différentes catégories de personnel .....</b>	<b>553</b>
Période d'essai .....	553
Démission et délai-congé des convoyeurs de fonds .....	554
Formation professionnelle .....	554
Congés payés .....	559
Travail du dimanche des convoyeurs de fonds .....	559
Interdiction du convoyage de fonds et de l'alimentation des appareils distributeurs de billets la nuit (1) .....	559
Départ en retraite .....	560
Coefficients .....	560
Affectation temporaire .....	560
Polycompétence .....	560
Salaires minimaux professionnels garantis et 13e mois .....	560
Prime de risques .....	561
Prime de prestation sur les automates bancaires .....	561
Prime de moniteur de tir .....	561
Application des dispositions générales conventionnelles .....	561
<b>Titre III : Dispositions diverses .....</b>	<b>561</b>
Avantages acquis .....	561
Commission de suivi .....	562
Participation aux réunions paritaires .....	562

Dispositions diverses et entrée en vigueur .....	562
Publicité et dépôt .....	562
<b>Textes Attachés</b> .....	562
Annexe I. Nomenclature et définitions des emplois. Accord national professionnel du 5 mars 1991 .....	562
Nomenclature des niveaux de formation définis par l'éducation nationale .....	564
Catégories socio-professionnelles (filières et emplois) - Coefficients .....	564
Annexe II. Régime de prévoyance document n° 1. Accord national professionnel du 5 mars 1991 .....	565
Régime de prévoyance « Capital invalidité-décès » .....	565
Régime de prévoyance « Inaptitude à la conduite » IPRIAC .....	566
Annexe III Avenant n° 16 du 23 décembre 2009 à l'accord du 5 mars 1991 relatif aux salaires et aux primes .....	567
Annexe III .....	567
Annexe à l'art. 8 (régime complémentaire de frais de santé). Accord national professionnel du 5 mars 1991 .....	568
Annexe : Régime complémentaire de frais de santé (art. 8) - Garanties du régime complémentaire de frais de santé .....	568
Protocole d'accord du 22 mai 2000 relatif à la fin de conflit collectif dans le secteur des entreprises de fonds et valeurs .....	568
Première partie : Mesures liées à la sécurité .....	568
Deuxième partie : Revalorisation des salaires minimaux professionnels garantis sur les barèmes 169 heures .....	569
Troisième partie : Formation professionnelle .....	569
Quatrième partie : Mesures de fin de conflit .....	569
Déclaration du contrôleur général du travail des transports : en charge de la mission de conciliation. ....	569
Accord du 10 juillet 2002 relatif au travail de nuit dans le transport de fonds et valeurs .....	570
Champ d'application .....	570
Recours au travail de nuit et période nocturne .....	570
Travail de nuit des personnels sédentaires .....	570
Travail de nuit des personnels roulants .....	571
Formation des travailleurs de nuit et égalité professionnelle des femmes et des hommes .....	571
Mentions sur le bulletin de paie .....	571
Entrée en application .....	571
Dépôt et publicité .....	571
Avenant n° 15 du 16 juillet 2009 à l'accord du 5 mars 1991 relatif aux conditions spécifiques d'emploi .....	571
Avenant n° 18 du 27 mai 2014 à l'accord du 5 mars 1991 portant révision de la nomenclature des primes .....	572
Avenant n° 13 du 26 septembre 2007 modifiant l'accord du 5 mars 1991 relatif aux conditions spécifiques d'emploi du personnel des entreprises exerçant des activités de transport de fonds et de valeurs .....	574
Annexe .....	577
Avenant n° 14 du 11 mars 2008 portant diverses modifications de l'accord du 5 mars 1991 .....	579
Avenant n° 19 du 4 juillet 2014 à l'accord du 5 mars 1991 relatif aux conditions spécifiques d'emploi du personnel des entreprises exerçant des activités de transports de fonds et de valeurs .....	580
Annexe .....	581
Avenant n° 20 du 12 novembre 2017 à l'accord du 5 mars 1991 relatif au régime de frais de santé .....	581
Préambule .....	581
Avenant n° 21 du 11 février 2020 à l'accord national professionnel du 5 mars 1991 relatif aux conditions spécifiques d'emploi du personnel (transport de fonds et valeurs) .....	583
Préambule .....	583
Annexe .....	584
Avenant n° 22 du 20 janvier 2022 à l'accord national professionnel du 5 mars 1991 relatif aux conditions spécifiques d'emploi du personnel (transport de fonds et valeurs) .....	584
Préambule .....	584
Annexe .....	587
<b>Textes Salaires</b> .....	590
Salaires Avenant n° 12 du 6 novembre 2006 .....	590
Avenant n° 17 du 26 novembre 2012 relatif aux salaires minimaux et aux primes de risques (création de l'annexe III à l'accord national professionnel du 5 mars 1991) .....	591
Annexe III à l'accord national professionnel du 5 mars 1991 .....	591
Avenant n° 23 du 30 septembre 2022 à l'accord national professionnel du 5 mars 1991 relatif aux conditions spécifiques d'emploi du personnel de transports de fonds et de valeurs .....	592
Annexe .....	592
<b>Accord du 14 novembre 1991 relatif au conseil d'administration de la CARCEPT-Prévoyance</b> .....	593
<b>Accord du 7 juillet 1999 portant sur la désignation de l'institution chargée de la gestion du régime de prévoyance créé par le protocole d'accord du 24 septembre 1980 modifié</b> .....	593
<b>Entrée en application</b> .....	593
<b>Dépôt et publicité</b> .....	593
<b>Accord du 7 juillet 1999 portant sur la désignation de l'institution chargée de la gestion des risques à caractère obligatoire visée par l'accord du 5 mars 1986 modifié pris en application du décret n° 55-1297 du 3 octobre 1955</b> .....	593
<b>Avenant n° 2 du 7 juillet 1999 relatif au régime de prévoyance</b> .....	594
<b>Entrée en application</b> .....	594
<b>Dépôt et publicité</b> .....	594
<b>Accord-cadre sur l'aménagement et la réduction du temps de travail des personnels des entreprises de transport de fonds et valeurs</b> .....	594
<b>Préambule</b> .....	594
<b>Titre Ier : Champ d'application.</b> .....	595
<b>Titre II : Conditions de l'application de l'accord-cadre dans les entreprises</b> .....	595
Principe .....	595
Organisation, réduction de la durée du travail .....	595
Modalités de contrôle et de suivi .....	596
Conséquences de la réduction du temps de travail sur les rémunérations. Portée sur le taux horaire .....	596
Dispositions spécifiques applicables au personnel d'encadrement .....	597
Dispositions relatives à l'emploi .....	597

<b>Titre III : Mesures d'accompagnement des dispositions relatives à la réduction de la durée légale du travail</b> .....	597
Contingent d'heures supplémentaires .....	597
Dispositions particulières aux personnels employés à temps partiel .....	598
Dispositions particulières aux personnels employés entre 32 heures et 39 heures hebdomadaires .....	598
<b>Titre IV : Dispositions diverses</b> .....	598
Clause de révision .....	598
Entrée en application de l'accord .....	598
Publicité et dépôt .....	598
<b>Accord du 10 décembre 2018 relatif à l'OPCO (Mobilités)</b> .....	598
<b>Préambule</b> .....	598
<b>I. - Constitution de l'OPCO-M</b> .....	599
<b>II. - Organes de gouvernance</b> .....	599
<b>III. - Pondération des votes</b> .....	601
<b>IV. - Modifications du périmètre après la constitution d'OPCO-M</b> .....	601
<b>V. - Modalités et calendrier de constitution d'OPCO-M</b> .....	601
<b>Annexes</b> .....	601
<b>Textes parus au JORF</b> .....	JO-1
<b>Nouveautés</b> .....	NV-1
<b>Avenant n° 3 portant adhésion du secteur propreté (8 juillet 2014)</b> .....	NV-1
<b>Avenant n° 3 à l'accord du 02/04/1998 - CFA voyageurs (10 juin 2015)</b> .....	NV-1
<b>Accord du 16 juin 2016</b> .....	NV-2
<b>Avenant n° 14</b> .....	NV-6
<b>Avenant n°107</b> .....	NV-7
<b>Avenant n° 1</b> .....	NV-8
<b>Accord du 12 avril 2017</b> .....	NV-8
<b>Lettre d'adhésion adhésion FO-UNCP avenant n° 110 et annexes (11 juillet 2018)</b> .....	NV-19
<b>Avenant n° 112 indemnité kilométrique (19 avril 2019)</b> .....	NV-20
<b>Décret n° 2019-1388 du 18 décembre 2019</b> .....	NV-20
<b>Accord interprofessionnel 4 09 2020 relatif à la garantie de l'emploi en cas de changement de prestataire transport scolaire mayotte (4 septembre 2020)</b> .....	NV-22
<b>Avenant n°1 modalités d'enregistrement et de contrôle du temps de travail des personnels ambulanciers (5 février 2021)</b> .....	NV-24
<b>Accord garantie emploi poursuite relations travail changement prestataire (15 novembre 2021)</b> .....	NV-26
<b>Accord organisation du travail (25 novembre 2021)</b> .....	NV-28
<b>Accord dispositions conventionnelles (2 octobre 2023)</b> .....	NV-33
<b>Liste des sigles</b> .....	SIG-1
<b>Liste thématique</b> .....	THEM-1
<b>Liste chronologique</b> .....	CHRO-1
<b>Index alphabétique</b> .....	ALPHA-1



# Convention collective nationale des transports routiers et activités auxiliaires du transport du 21 décembre 1950

Signataires	
Organisations patronales	Union des fédérations de transports, groupant les organisations syndicales ci-après : Fédération nationale des transports routiers ; Fédération nationale des associations professionnelles des entreprises de groupage rail et route ; Fédération nationale des correspondants de chemins de fer ; Chambre syndicale des loueurs d'automobiles industriels ; Chambre syndicale des entrepreneurs de déménagements, garde-meubles et transports de France ; Fédération nationale des commissionnaires de transports, commissionnaires en douane agréés, transitaires, agents maritimes et assimilés de France ; Fédération nationale des entreprises de transports auxiliaires des collectivités et administrations publiques ; Association professionnelle des affrêteurs routiers ; Syndicat national des transporteurs mixtes rail-route.
Organisations de salariés	Fédération nationale des moyens de transports CGT ; Syndicat national des ingénieurs et cadres des transports CGT ; Fédération nationale Force ouvrière des transports CGT - FO ; Fédération française des syndicats chrétiens d'ouvriers des transports sur route et similaires CFTC ; Fédération française des syndicats chrétiens d'employés, techniciens et agents de maîtrise CFTC ; Fédération française des syndicats d'ingénieurs et cadres CFTC ; Syndicat national des cadres de direction et de maîtrise des transports CGC ; Fédération nationale des chauffeurs routier.
Organisations adhérentes	Fédération nationale des employés et cadres du commerce, du crédit, des assurances, de la sécurité sociale et divers CGT-FSN, le 24 juillet 1951 ; Fédération nationale des entreprises de vidange et d'assainissement, le 15 octobre 1956 ; Association nationale des transports 'Les Routiers', le 22 juin 1959 ; Fédérations nationales des chauffeurs routiers, poids lourds et assimilés, le 20 juillet 1961 ; Fédération autonome interprofessionnelle des viandes et de l'alimentation, le 10 octobre 1963 ; Fédération des employés, techniciens et agents de maîtrise (FETAM) CFTC, le 21 mai 1985 ; Syndicat national indépendant des routiers auxiliaires et assimilés CGSI, le 14 mars 1969 ; Syndicat professionnel des représentants en transport, des cadres et agents de maîtrise, des transitaire, le 23 novembre 1973 ; Fédération autonome des transports, le 8 août 1974 ; Fédération générale des transports CSL, le 31 octobre 1980. Organisation des transporteurs routiers européens (OTRE), le 12 novembre 2003.

## Clauses communes

### Champ d'application

#### Article 1er

En vigueur étendu

Modifié par Avenant du 30-6-2004 en vigueur le 1er jour du mois suivant extension BOCC 2004-32 étendu par arrêté du 4-1-2005 JORF 22-1-2005.

#### 1.1. Principe

La présente convention et les accords qui y sont annexés règlent les rapports entre les employeurs et les salariés des entreprises relevant de l'une des activités du transport énumérées ci-après, par référence à la nomenclature d'activité française - NAF - adaptée de la nomenclature d'activité européenne - NACE - et approuvée par le décret n° 92-1129 du 2 octobre 1992.

#### 60-2 B. - Transports routiers réguliers de voyageurs :

Cette classe comprend le transport interurbain de voyageurs par autocars, sur des lignes et selon des horaires déterminés, même à caractère saisonnier.

Cette classe comprend aussi le ramassage scolaire ou le transport de personnel.

#### 60-2 G. - Autres transports routiers de voyageurs :

Cette classe comprend :

- l'organisation d'excursions en autocars ;
- les circuits touristiques urbains par car ;
- la location d'autocars (avec conducteur) à la demande.

#### 60-2 L. - Transports routiers de marchandises de proximité :

Cette classe comprend le transport routier à caractère urbain ou de proximité, consistant à enlever ou à livrer des marchandises emballées ou non lors de déplacement de courte durée.

Cette classe comprend aussi :

- la livraison de béton prêt à l'emploi ;
- la collecte du lait à la ferme.

#### 60-2 M. - Transports routiers de marchandises interurbains :

Cette classe comprend le transport routier de marchandises, régulier ou non, interurbain, sur longue distance et international ; y entre le transport lourd, en vrac, par conteneurs, hors gabarit, etc.

#### 60-2 N. - Déménagement :

Cette classe comprend le déménagement de mobilier de particuliers, de

bureaux, d'ateliers ou d'usines, qu'il soit international, interurbain, intra-urbain ou dans un même immeuble ou site.

Cette classe comprend aussi :

- le garde-meubles ;
- la livraison de meubles et équipements ménagers avec déballage ou installation.

#### 60-2 P. - Location de camions avec conducteur :

Cette classe comprend la location de camions et camionnettes avec conducteur.

#### 63-4 A. - Messagerie, fret express :

Cette classe comprend :

- la collecte d'envois multiples (groupage) de moins de 3 tonnes groupés sur des quais pour constituer des chargements complets aptes à remplir des véhicules de transport pour dégroupage au quai du centre réceptionnaire et livraison au domicile du destinataire ;
- le fret express de marchandises.

#### 63-4 B. - Affrètement :

Cette classe comprend l'affrètement terrestre, maritime et aérien (ou une combinaison de ces moyens) qui consiste à confier des envois sans groupage préalable à des transporteurs publics.

#### 63-4 C. - Organisation des transports internationaux :

Cette classe comprend :

- l'organisation logistique des transports de marchandises en provenance ou à destination du territoire national ou international, par tous les modes de transports appropriés ;
- le transit terrestre, maritime ou aérien ;
- les activités de commissionnaire en douane.

#### 64-1 C. - Autres activités de courrier :

Cette classe comprend :

- les activités postales autres que celles exercées par La Poste ;
- l'acheminement du courrier (lettres et colis), généralement en express.

Cette classe comprend aussi les activités des coursiers urbains et taxis marchandises.

#### 71-2 A. - Location d'autres matériels de transport terrestre :

Est prise en compte, dans cette classe, uniquement la location de véhicules industriels sans chauffeur.

Liste thématique



Theme	Titre	Article	Page
	Accord du 12 juin 2007 portant modification des conditions générales de la CARCEPT-Prévoyance (Accord du 12 juin 2007 portant modification des conditions générales de la CARCEPT-Prévoyance)	Article 1	179
	Accord du 12 juin 2007 portant modification des conditions générales de la CARCEPT-Prévoyance (Accord du 12 juin 2007 portant modification des conditions générales de la CARCEPT-Prévoyance)	Article 1	179
	Accord du 12 juin 2007 portant modification des conditions générales de la CARCEPT-Prévoyance (Accord du 12 juin 2007 portant modification des conditions générales de la CARCEPT-Prévoyance)	Article 1	179
	Cas particulier des conducteurs victimes d'un accident du travail (Accord du 2 avril 1998 relatif au congé de fin d'activité des conducteurs des entreprises de transport interurbain de voyageurs)	Article 3	104
	Cas particulier des conducteurs victimes d'un accident du travail (Accord du 2 avril 1998 relatif au congé de fin d'activité des conducteurs des entreprises de transport interurbain de voyageurs)	Article 3	104
	Garantie incapacité de travail (Accord du 3 février 2022 relatif aux garanties de prévoyance incapacité pour l'année 2022 (annexe à l'accord cadre du 20 avril 2016))	Article 5	548
	Garantie incapacité de travail (Accord du 3 février 2022 relatif aux garanties de prévoyance incapacité pour l'année 2022 (annexe à l'accord cadre du 20 avril 2016))		
	Garantie incapacité de travail (Accord du 3 février 2022 relatif aux garanties de prévoyance incapacité pour l'année 2022 (annexe à l'accord cadre du 20 avril 2016))		
Accident du travail	Garantie incapacité de travail (Accord du 3 février 2022 relatif aux garanties de prévoyance incapacité pour l'année 2022 (annexe à l'accord cadre du 20 avril 2016))		
	Garanties (Accord collectif du 28 mars 2022 portant création d'un régime de prévoyance dans les entreprises exerçant des activités de transport sanitaire)		
	Garanties (Accord collectif du 28 mars 2022 portant création d'un régime de prévoyance dans les entreprises exerçant des activités de transport sanitaire)		
	Maladie et accident (Accord du 30 mars 1951 relatif aux techniciens et agents de maîtrise Annexe III)		
	Maladie et accident (Accord du 27 février 1951 relatif aux employés Annexe II)		
	Maladie et accident (Accord du 30 octobre 1951 relatif aux ingénieurs et cadres - Annexe IV)		
	Maladie et accident (Accord du 16 juin 1961 relatif aux ouvriers - annexe I)		
	Maladie et accident (Accord du 30 mars 1951 relatif aux techniciens et agents de maîtrise Annexe III)		
	Maladie et accident (Accord du 27 février 1951 relatif aux employés Annexe II)		
	Maladie et accident (Accord du 30 octobre 1951 relatif aux ingénieurs et cadres - Annexe IV)		
	Maladie et accident (Accord du 16 juin 1961 relatif aux ouvriers - annexe I)		
	Maladies et accidents (Convention collective nationale des transports routiers et activités auxiliaires du transport du 21 décembre 1950)		
	Maladies et accidents (Convention collective nationale des transports routiers et activités auxiliaires du transport du 21 décembre 1950)		
Accident du travail	Révision programmée des dispositions de la convention collective (Protocole d'accord du 7 novembre 1997 relatif aux rémunérations minimales conventionnelles 1997 et à l'ouverture de négociations visant à la révision programmée des dispositions de la convention collective)		
	Révision programmée des dispositions de la convention collective (Protocole d'accord du 7 novembre 1997 relatif aux rémunérations minimales conventionnelles 1997 et à l'ouverture de négociations visant à la révision programmée des dispositions de la convention collective)		
	de travail (Accord du 3 février 2022 relatif aux garanties de prévoyance incapacité pour l'année 2022 (annexe à l'accord cadre du 20 avril 2016))		
Arrêt de travail, Maladie			

Liste chronologique

Date	Texte	Page
1950-12-21	Convention collective nationale des transports routiers et activités auxiliaires du transport du 21 décembre 1950	1
1951-02-27	Accord du 27 février 1951 relatif aux employés ; nomenclature et définition des emplois Annexe II	34
	Accord du 27 février 1951 relatif aux employés Annexe II	30
1951-03-30	Accord du 30 mars 1951 relatif aux techniciens et agents de maîtrise ; nomenclature et définition des emplois - annexe III	43
	Accord du 30 mars 1951 relatif aux techniciens et agents de maîtrise Annexe III	37
1951-10-30	Accord du 30 octobre 1951 relatif aux ingénieurs et cadres - Annexe IV	46
	Accord du 30 octobre 1951 relatif aux ingénieurs et cadres ; nomenclature des groupes - annexe IV	52
1958-03-05	Accord du 5 mars 1958 relatif aux régimes complémentaires de retraite et de prévoyance. Annexe V	53
1961-06-16	Accord du 16 juin 1961 relatif aux ouvriers - annexe I	11
	Accord du 16 juin 1961 relatif aux ouvriers ; nomenclature et définition des emplois - annexe I	22
1974-04-30	Accord du 30 avril 1974 relatif aux ouvriers ; frais de déplacement ; taux des indemnités forfaitaires - annexe I	30
	Protocole du 30 avril 1974 relatif aux ouvriers frais de déplacement (annexe I)	28
1980-09-24	Protocole d'accord du 24 septembre 1980 sur la mise en place d'un régime de prévoyance d'inaptitude à la conduite	
1982-03-24	Accord du 24 mars 1982 relatif à la participation des salariés aux fruits de l'expansion - annexe VI	
	Avenant n° 1 du 12 juillet 1982 relatif à la mise en application du régime de prévoyance Inaptitude à la conduite	
1982-07-12	Convention du 12 juillet 1982 portant mise en application du régime de prévoyance Inaptitude à la conduite Annexe Convention de gestion	
1983-02-25	Accord du 25 février 1983 relatif à la mise en place de l'association Fongecif transports	
1986-03-05	Accord du 5 mars 1986 portant création d'une institution de prévoyance	
1990-12-05	Annexe I ouvriers salaires Avenant 72 du 5 décembre 1990	
	Accord national professionnel du 5 mars 1991 relatif aux conditions spécifiques d'emploi du personnel des entreprises exerçant des activités de transport de fonds et valeurs. Etendu en partie par arrêté du 27 juin 1991 JONC 10 juillet 1991.	
1991-03-05	Annexe à l'art. 8 (régime complémentaire de frais de santé). Accord national professionnel du 5 mars 1991	
	Annexe I. Nomenclature et définitions des emplois. Accord national professionnel du 5 mars 1991	
	Annexe II. Régime de prévoyance document n° 1. Accord national professionnel du 5 mars 1991	
1991-11-14	Accord du 14 novembre 1991 relatif au conseil d'administration de la CARCEPT-Prévoyance	
	Accord du 15 juin 1992 relatif au contrat de travail intermittent des conducteurs scolaires	
1992-06-15	Déclaration commune des parties signataires annexée au protocole d'accord relatif au contrat de travail intermittent des conducteurs scolaires du 15 juin 1992	
1992-07-23	Accord du 23 juillet 1992 portant mise en oeuvre du plan social dans les entreprises titulaires d'un agrément en douane	
1992-11-13	Accord du 13 novembre 1992 portant diverses mesures sociales d'accompagnement des dispositions relatives au permis de conduire	
1993-02-22	Accord du 22 février 1993 relatif à la participation au financement de la formation professionnelle continue des entreprises employant dix salariés	
1994-11-23	Accord du 23 novembre 1994 relatif au temps de service, aux repos récupérateurs et la rémunération des personnels de transport de marchandises « grands routiers » ou « longue distance »	
	Procès-verbal du 23 novembre 1994 relatif au personnel « Grands routiers » ou « Longue distance »	
1994-12-28	Avenant n° 1 du 28 décembre 1994 relatif à OPCA transports	
1995-01-20	Accord du 20 janvier 1995 relatif à la formation obligatoire des conducteurs routiers 'Marchandises'	
1995-07-01		
1996-02-01		
1996-11-21		
1996-12-01		
1996-12-21		
1997-02-01		
1997-03-21		
1997-04-11		
1997-06-01		
1997-06-21		
1997-11-01		
1997-11-01		
1998-04-01		
1998-05-21		
1998-11-11		
1998-12-21		
1999-01-11		

CONVENTION COLLECTIVE NATIONALE DES  
TRANSPORTS ROUTIERS ET ACTIVITÉS  
AUXILIAIRES DU TRANSPORT DU 21 DÉCEMBRE  
1950

IDCC 16

Brochure 3085

SYNTHÈSE

15/06/2024



Remarques .....

**I. Signataires** .....

**II. Champ d'application** .....

**a. Champ d'application professionnel** .....

**b. Champ d'application territorial** .....

**III. Contrat de travail - Essai** .....

**a. Contrat de travail** .....

**b. Contrat de travail du personnel intermittent et saisonnier** .....

i. Dispositions générales .....

ii. Dispositions pour le secteur du transport de déménagement .....

**c. Contrat de travail des conducteurs en périodes scolaires des entreprises de transport routier de voyageurs (TRV)** .....

**d. Contrat de travail intermittent des conducteurs scolaires** .....

**e. Période d'essai** .....

i. Dispositions générales .....

ii. Dispositions pour les entreprises de transport sanitaire à La Réunion .....

**f. CDD d'usage en transport de déménagement** .....

i. Contrat journalier .....

ii. Limitation du recours au CDD .....

**g. Garantie d'emploi en cas de changement de prestataire dans les entreprises de transport routier de voyageurs (TRV) dont dans les Iles de la Réunion** .....

**h. Garantie d'emploi en cas de changement de prestataire dans les entreprises de transport de fonds et de valeurs** .....

**i. Garantie d'emploi en cas de changement de prestataire dans les entreprises de transport à Mayotte** .....

**IV. Classification** .....

**a. Ouvriers** .....

i. Personnel «roulant» marchandises .....

ii. Personnel de manutention et ouvriers divers .....

iii. Personnel d'entretien et réparation du matériel automobile .....

iv. Personnel «roulant» voyageurs .....

v. Conducteurs accompagnateurs de personnes à mobilité réduite, dans le cadre de transport de personnes à mobilité réduite ci-après TPMR .....

vi. Personnel des entreprises de transport de déménagement .....

vii. Personnel des entreprises de transport sanitaire .....

**b. Employés** .....

i. Personnel des entreprises de transport routier de marchandises, de voyageurs, des entreprises de transport sanitaire et des entreprises de déménagement .....

ii. Personnel des entreprises de transport de déménagement .....

**c. TAM** .....

i. Personnel des entreprises de transport routier de marchandises, des entreprises de transport de voyageurs (TRV) et des entreprises de déménagement .....

ii. Personnel des entreprises de transport de déménagement .....

iii. Personnel des entreprises de transport sanitaire .....

**d. Ingénieurs et cadres** .....

i. Personnel des entreprises de transport routier de marchandises et des entreprises de transport de voyageurs (TRV) .....

ii. Personnel des entreprises de transport de déménagement .....

**e. Classement des emplois spécifiques des activités de prestations logistiques** .....

**f. Conducteur scolaire** .....

**g. Conducteurs en périodes scolaires des entreprises de transport routier de voyageurs (TRV)** .....

**h. Conducteur affecté au service librement organisés (SLO)** .....

**V. Salaires et indemnités** .....

**a. Rémunération des jeunes salariés de moins de 18 ans** .....

**b. Salaires et indemnités des ouvriers** .....

i. Dispositions communes aux différents groupes d'ouvriers .....

ii. Dispositions applicables aux ouvriers des transports .....

iii. Dispositions particulières au personnel roulant voyageurs TRV .....

iv. Tableau des rémunérations minimales horaires et annuelles garanties .....

v. Dispositions particulières au personnel ambulancier .....

**c. Salaires et indemnités des employés** .....

i. Salaires minimaux professionnels .....

ii. Tableaux des rémunérations minimales horaires et annuelles garanties .....

iii. Indemnités complémentaires .....

iv. Aptitude réduite physique .....

v. Remplacement temporaire .....

vi. Indemnité d'entretien pour l'emploi d'engins motorisés à deux roues .....

**d. Salaires et indemnités des TAM** .....

i. Salaires minimaux professionnels garantis .....

ii. Tableau des rémunérations minimales horaires et annuelles garanties .....

iii. Indemnités complémentaires .....

iv. Salaires effectifs .....

v. Aptitude physique réduite .....

vi. Remplacement temporaire .....

vii. Frais de déplacements .....

viii. Indemnité d'entretien pour l'emploi d'engins motorisés à deux roues .....

**e. Salaires et indemnités des ingénieurs et cadres** .....

i. Rémunérations minimales professionnelles garanties .....

ii. Rémunérations effectives .....

iii. Remplacement temporaire .....

iv. Frais de déplacement .....  
**f. Rémunération des conducteurs scolaires en contrat de travail intermittent** .....  
**g. Salaires et primes dans les entreprises de transports de fonds et de valeurs** .....  
i. Salaires minimaux professionnels garantis .....  
ii. Prime de risques .....  
iii. Prime de monitorat .....  
iv. Prime de prestation sur les automates bancaires .....  
v. Treizième mois .....  
**h. Médaille d'honneur du travail dans les entreprises de transport de déménagement** .....  
**i. Salaires, primes et conditions d'emploi des conducteurs de véhicules de transport de personnes exerçant un « service de tourisme »** .....  
· Dispositions particulières au transport touristique occasionnel de voyageurs .....  
**VI. Temps de travail, repos et congés** .....  
**a. Temps de travail** .....  
i. des personnels des entreprises de transport de déménagement .....  
ii. des personnels des entreprises de transport de fonds et valeurs .....  
iii. des personnels des entreprises de transport routier de voyageurs (TRV) .....  
iv. des personnels des entreprises de transport sanitaire .....  
v. Dispositions particulières aux personnels de conduite de marchandise grands routiers; ou longues distances; .....  
vi. Durée du travail des conducteurs scolaires en contrat intermittent .....  
vii. Dispositions pour les entreprises de transport routier de marchandise .....  
viii. Dispositions générales du Travail de nuit .....  
**b. Repos et jours fériés dont rémunération** .....  
i. Repos hebdomadaire dont rémunération .....  
ii. Repos hebdomadaire des personnels des entreprises de transport routier de voyageurs (TRV) .....  
iii. Jours fériés .....  
**c. Congés** .....  
i. Congés payés (dispositions générales) .....  
ii. Congés payés des conducteurs scolaires .....  
iii. Autres congés .....  
**VII. Déplacements professionnels** .....  
**VIII. Formation professionnelle** .....  
**a. Opérateur de Compétences (OPCO)** .....  
**b. Le compte personnel de formation (CPF) ( ex DIF)** .....  
**c. Les contrats de professionnalisation** .....  
i. Durée du contrat de professionnalisation .....  
ii. Rémunération .....  
iii. Fonction tutorale .....  
**d. Mise en oeuvre de la reconversion ou promotion par alternance (Pro-A)** .....  
iv. Apports conventionnels au dispositif légal dont la liste conventionnelle des certifications professionnelles éligibles à la Pro-A .....  
i. Les bénéficiaires et les objectifs de la reconversion ou promotion par alternance (Pro-A) .....  
ii. Durée de la Pro-A .....  
iii. Le tutorat .....  
**e. L'apprentissage** .....  
i. Contrat d'apprentissage .....  
ii. Rémunération minimale des jeunes apprentis .....  
**f. prime de moniteur de tir** .....  
**IX. Maladie, accident du travail, maternité** .....  
**a. Maladie et accident** .....  
i. Garantie d'emploi .....  
ii. Indemnisation .....  
**b. Congé de maternité** .....  
**X. Retraite complémentaire, Prévoyance et Santé** .....  
**a. Retraite complémentaire** .....  
**b. Régime de prévoyance des non cadres** .....  
i. Institution de prévoyance .....  
ii. Bénéficiaires .....  
iii. Durée de couverture .....  
iv. Garanties .....  
v. Cotisations .....  
vi. Maintien des garanties après rupture du contrat de travail : la portabilité .....  
**c. Régime de prévoyance couvrant le risque d'incapacité à la conduite** .....  
i. Institution .....  
ii. Bénéficiaires .....  
iii. Risques couverts .....  
iv. Montant des prestations .....  
v. Les autres garanties : « Invalidité » et « Capital Décès » .....  
vi. Cotisations .....  
vii. Maintien des garanties après rupture du contrat de travail : la portabilité .....  
**d. Régime de prévoyance des non cadres dans les entreprises de transport sanitaire** .....  
i. Institution de prévoyance .....  
ii. Bénéficiaires .....  
iii. Garanties .....  
iv. Cotisations .....  
**e. Complémentaire santé minimum dans les entreprises de transport routier de voyageurs (TRV)** .....  
i. Champ d'application .....

ii. Organisme assureur .....	
iii. Garanties .....	
iv. Cotisations .....	
v. Suspension du contrat de travail et maintien des garanties .....	
vi. Maintien des garanties après rupture du contrat de travail : la portabilité .....	
vii. Maintien des garanties en application de l'article 4 de la Loi EVIN .....	
<b>f. Protection santé dans les entreprises du transport routier de marchandises et des activités auxiliaires du transport .....</b>	
i. Organisme assureur .....	
ii. Bénéficiaires du régime .....	
iii. Garanties du régime .....	
iv. Cotisations .....	
v. Maintien des garanties après rupture du contrat de travail : la portabilité .....	
vi. Maintien des garanties en application de l'article 4 de la Loi EVIN .....	
vii. Suspension du contrat de travail et maintien des garanties .....	
<b>g. Complémentaire santé dans les entreprises de transport de déménagement .....</b>	
i. Organisme assureur .....	
ii. Bénéficiaires du régime .....	
iii. Garanties .....	
iv. Cotisations .....	
v. Maintien des garanties après rupture du contrat de travail : la portabilité .....	
vi. Maintien des garanties en application de l'article 4 de la Loi EVIN .....	
vii. Suspension du contrat de travail et maintien des garanties .....	
<b>h. Complémentaire santé dans les entreprises exerçant des activités de transport sanitaire .....</b>	
i. Organisme assureur .....	
ii. Bénéficiaires .....	
iii. Garanties .....	
iv. Cotisations .....	
v. Maintien des garanties après rupture du contrat de travail : la portabilité .....	
vi. Maintien des garanties en application de l'article 4 de la Loi EVIN .....	
vii. Suspension du contrat de travail et maintien des garanties .....	
<b>i. Complémentaire santé dans les entreprises de transport de fonds et de valeurs .....</b>	
i. Champ d'application .....	
ii. Organisme assureur .....	
iii. Garanties .....	
iv. Cotisations .....	
v. Suspension du contrat de travail et maintien des garanties .....	
vi. Maintien des garanties après rupture du contrat de travail : la portabilité .....	
vii. Maintien des garanties en application de l'article 4 de la Loi EVIN .....	
<b>XI. Rupture du contrat .....</b>	
<b>a. Préavis de démission ou de licenciement .....</b>	
i. Durée du préavis de démission ou de licenciement .....	
ii. Heures de liberté pour recherche d'emploi .....	
<b>b. Indemnité de licenciement .....</b>	
<b>c. Indemnité versée en cas de cessation du contrat de travail pour inaptitude physique à la conduite .....</b>	
<b>d. Départ en retraite .....</b>	
i. Conditions du départ en retraite .....	
ii. Indemnité de départ en retraite .....	
<b>e. Congé de fin d'activité (CFA) .....</b>	
i. CFA des conducteurs routiers de marchandises et/ou du transport de déménagement .....	
ii. CFA des conducteurs des entreprises de transport interurbain de voyageur .....	
iii. CFA des conducteurs routiers de transport de marchandises et de transport de déménagement dans les entreprises exerçant des activités de transport de fonds et valeurs .....	



## Remarques

Pour vous permettre de savoir à qui et quand doit-on appliquer les dispositions, par principe, sauf disposition contraire, par application des dispositions légales :

- les accords doivent être appliqués par les adhérents des organisations patronales signataires à partir du jour qui suit leur dépôt (quand elle est renseignée, nous indiquons la date). Le texte concerné sera reproduit en italique.
- lorsque l'accord nécessite un agrément, seul son obtention rend opposable le texte aux adhérents des organisations patronales signataires. La référence de l'agrément sera alors mentionnée.
- les non adhérents doivent appliquer le contenu de l'accord au lendemain de la publication au JORF de son arrêté d'extension. Le texte concerné sera reproduit en caractère droit.

Pour optimiser l'efficacité de la portée des alertes, y seront mentionnées, pour les accords non étendus, le ou les organisations patronales signataires à la suite du terme « signataire ».

En application de l'article L2261-23-1 du Code du travail, pour les entreprises de moins de 50 salariés, les accords ou avenants ne nécessitent pas la mise en place d'un accord type proposé par la Branche ni d'adaptation spécifique pour sa mise en œuvre. Chaque accord ou avenant s'applique quel que soit l'effectif. En cas contraire, précisions seront indiquées.

## I. Signataires

L'union des fédérations de transports, groupant les organisations syndicales ci-après :

Fédération nationale des transports routiers

Fédération nationale des associations professionnelles des entreprises de groupage rail et route

Fédération nationale des correspondants de chemins de fer

Chambre syndicale des loueurs d'automobiles industriels

Chambre syndicale des entrepreneurs de déménagements, garde-meubles et transports de France

Fédération nationale des commissionnaires de transports, commissionnaires en douane agréés, transitaires, agents maritimes et assimilés de France

Fédération nationale des entreprises de transports auxiliaires des collectivités

et administrations publiques

Association professionnelle des affréteurs routiers

Syndicat national des transporteurs mixtes rail-route

Fédération nationale des moyens de transports CGT

Syndicat national des ingénieurs et cadres des transports CGT

Fédération nationale Force ouvrière des transports CGT - FO

Fédération française des syndicats chrétiens d'ouvriers des transports sur route et similaires CFTC

Fédération française des syndicats chrétiens d'employés, techniciens et agents de maîtrise CFTC

Fédération française des syndicats d'ingénieurs et cadres CFTC

Syndicat national des cadres de direction et de maîtrise des transports CGC

Fédération nationale

Fédération nationale des employés et cadres du commerce, du crédit, des assurances, de la sécurité sociale et divers CGT-FSN

Fédération nationale des entreprises de vidange et d'assainissement

Association nationale des transports "Les Routiers"

Fédérations nationales des chauffeurs routiers, poids lourds et assimilés

Fédération autonome interprofessionnelle des viandes et de l'alimentation

Fédération des employés, techniciens et agents de maîtrise (FETAM) CFTC

Syndicat national indépendant des routiers auxiliaires et assimilés CGSI

Syndicat professionnel des représentants en transport, des cadres et agents de maîtrise, des transitaires

Fédération autonome des transports

Fédération générale des transports CSL

Organisation des transporteurs routiers européens (OTRE).

## II. Champ d'application

### a. Champ d'application professionnel

La Convention collective et les accords qui y sont annexés règlent les rapports entre les employeurs et les salariés des entreprises relevant de l'une des activités du transport suivantes :

Code NAF	Activités visées
60-2 B. - Transports routiers réguliers de voyageurs	Cette classe comprend le transport interurbain de voyageurs par autocars, sur des lignes et selon des horaires déterminés, même à caractère saisonnier. Elle comprend aussi le ramassage scolaire ou le transport de personnel.
60-2 G. - Autres transports routiers de voyageurs	Cette classe comprend : - l'organisation d'excursions en autocars - les circuits touristiques urbains par car - la location d'autocars (avec conducteur) à la demande.
60-2 L. - Transports routiers de marchandises de proximité	Cette classe comprend le transport routier à caractère urbain ou de proximité, consistant à enlever ou à livrer des marchandises emballées ou non lors de déplacement de courte durée. Elle comprend aussi : - la livraison de béton prêt à l'emploi - la collecte du lait à la ferme.
60-2 M. - Transports routiers de marchandises interurbains	Cette classe comprend le transport routier de marchandises, régulier ou non, interurbain, sur longue distance et international ; y compris entre le transport lourd, en vrac, par conteneurs, hors gabarit, etc.
60-2 N. - Déménagement	Cette classe comprend le déménagement de mobilier de particuliers, de bureaux, d'ateliers ou d'usines, qu'il soit international, interurbain, intra-urbain ou dans un même immeuble ou site. Elle comprend aussi : - le garde-meubles - la livraison de meubles et équipements ménagers avec déballage ou installation.
60-2 P. - Location de camions avec conducteur	Cette classe comprend la location de camions et camionnettes avec conducteur.
63-4 A. - Messagerie, fret express	Cette classe comprend : - la collecte d'envois multiples (groupage) de moins de 3 tonnes groupés sur des quais pour constituer des chargements complets aptes à remplir des véhicules de transport pour dégroupage au quai du centre récepteur et livraison au domicile du destinataire - le fret express de marchandises.
63-4 B. - Affrètement	Cette classe comprend l'affrètement terrestre, maritime et aérien (ou une combinaison de ces moyens) qui consiste à confier des envois sans groupage préalable à des transporteurs publics.
63-4 C. - Organisation des transports internationaux	Cette classe comprend : - l'organisation logistique des transports de marchandises en provenance ou à destination du territoire national ou international, par tous les modes de transports appropriés - le transit terrestre, maritime ou aérien - les activités de commissionnaire en douane.
64-1 C. - Autres activités de courrier	Cette classe comprend : - les activités postales autres que celles exercées par La Poste - l'acheminement du courrier (lettres et colis), généralement en express. Elle comprend aussi les activités des coursiers urbains et taxis marchandises.